



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, [cliquez](#) sur les liens hypertextes insérés dans les trois [tableaux récapitulatifs](#) de présentation de la formation (pages 7, 8 et 9). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Sciences humaines

Année académique 2024-2025

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Sciences humaines

Secteur : Sciences humaines et sociales

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Président du jury : La Direction de Département

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Implantation : Les Rivageois, Liège

Secrétaire du jury : Madame Caroline Févry

Titre et débouchés

La formation en sciences humaines est dynamique et pluridisciplinaire. Ces qualités sont mises en évidence par la variété des activités qui y sont organisées : voyages pédagogiques, visites culturelles et des activités de terrain (sorties extramuros à la rencontre des régions géographiques de Belgique, contacts avec la société civile hors institution scolaire, visites culturelles de sites historiques et de musées, participation à des conférences et des colloques, etc.), des stages d'insertion professionnelle durant les trois années du cursus où l'étudiant sera autonome dans la recherche des écoles de stages, des ateliers de formation professionnelle hebdomadaires permettant la rencontre et l'échange avec des enseignants et la création d'activités d'enseignement.

Chaque discipline fait l'objet d'une approche spécifique par l'acquisition de connaissances de base mais une approche interdisciplinaire est aussi envisagée.

Les trois disciplines concernées par la formation en Sciences humaines sont les suivantes :

- **Géographie** : Géographie physique (géologie, géomorphologie, hydrologie, météorologie, climatologie et astronomie), espaces géographiques (ruraux, urbains, industriels, industrialisés...), géographie de la population.
- **Histoire** : Les grandes périodes historiques (y compris la préhistoire) de nos régions et du monde.
- **Sciences sociales** : Introduction à la sociologie, anthropologie culturelle, sciences politiques, économie politique, droit et actualités.

Être étudiant en Sciences-humaines, c'est développer l'esprit critique et scientifique ainsi que l'esprit d'observation par la découverte et la sensibilisation à la multiplicité des approches de phénomènes complexes. En outre, la formation permettra l'utilisation des nouvelles technologies (TBI, tablettes numériques...) afin de familiariser les étudiants au domaine, en pleine expansion, des TIC.

Cette formation, très enrichissante, vous permettra d'acquérir le titre requis afin d'enseigner les trois disciplines précitées, dans toutes les filières de l'enseignement secondaire (général, technique, professionnel) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous pourrez prendre en charge les élèves de la 1^e à la 3^e année de l'enseignement général, jusqu'à la 4^e dans le technique et jusqu'à la 7^e dans le professionnel. Vous pourrez également professer dans l'enseignement spécialisé et/ou de promotion sociale.

Par ailleurs, les titulaires du diplôme en sciences humaines sont souvent appréciés dans les différents secteurs publics et privés pour leur ouverture d'esprit, leur culture générale, leur esprit critique, leur rigueur scientifique et leurs capacités de recherche.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-1</u> [prér. Stages-2]	10	Ateliers de formation professionnelle	72	Q1+Q2
<u>Stages-1</u>	4	Stages pédagogiques (2 semaines)	36	Q1+Q2
<u>ML-1</u>	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60	Q1+Q2
<u>PGEN</u>	2	Pédagogie générale	24	Q1+Q2
<u>IDE</u>	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
<u>PDEV-1</u>	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
<u>PHILO</u>	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q1
<u>HIST-1a</u>	5	Histoire	60	Q1
<u>GÉO-1a</u>	5	Géographie	60	Q1
<u>SSOC-1a</u>	4	Sciences sociales	60	Q1
<u>DOENS</u>	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
<u>PAPP-1</u>	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
<u>PREL</u>	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
<u>IR</u>	1	Initiation à la recherche	14	Q2
<u>ATDC</u>	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2
<u>HIST-1b</u> [prér. Stages-2]	5	Histoire	60	Q2
<u>GÉO-1b</u> [prér. Stages-2]	5	Géographie	60	Q2
<u>SSOC-1b</u> [prér. Stages-2]	4	Sciences sociales	60	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs :

1^{er} quadrimestre

2^e quadrimestre

Corequis Bloc 2 : AFP-2 + Stages-2

Corequis Bloc 3 : Stages/AFP + DIFF + EPP

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-2</u> [prér. Stages/AFP]	8	Ateliers de formation professionnelle	84	Q1+Q2
<u>Stages-2</u> [prér. Stages/AFP]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	96	Q1+Q2
<u>ML-2</u>	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
<u>OEE</u>	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	12	Q2
<u>HIST-2</u>	8	Histoire	84	Q1+Q2
<u>GÉO-2</u>	9	Géographie	84	Q1+Q2
<u>SSOC-2</u>	8	Sciences sociales	84	Q1+Q2
<u>PAPP-2</u>	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
<u>EAPP</u>	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
<u>PDEV-2</u>	2	Psychologie du développement	24	Q1
<u>APDC</u>	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	24	Q2
<u>FLES</u>	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q1+Q2
<u>GGEO</u>	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q1
<u>DÉONTO</u>	1	Déontologie de la profession	12	Q2
<u>MÉTIC-2</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>Stages/AFP</u>	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
<u>DIFF</u>	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
<u>IAC</u>	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
<u>HIST-3</u>	4	Histoire	70	Q1+Q2
<u>GÉO-3</u>	4	Géographie	70	Q1+Q2
<u>SSOC-3</u>	3	Sciences sociales	36	Q1+Q2
<u>TFE</u>	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
<u>SOPOED</u>	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
<u>NEUTR</u>	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
<u>ÉPIST</u>	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
<u>EPP</u>	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
<u>COPE</u>	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
<u>MÉTIC-3</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 72 h

Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle**

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (**UE Stages-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions C.6. Selon CGHE (2011). *Référentiel de compétences de l'enseignant*. Bruxelles. FWB

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Spécifier les **renseignements généraux** situant l'app. dans le **programme** selon les **prérequis** et les apprentissages à venir (QQOQCP: première page de la préparation de leçon)
- Réaliser une grille d'observation et la comparer à la grille d'observation des gestes efficaces de M. Bocquillon
- Rédiger une **fiche matière** décrivant et/ou illustrant les concepts et les savoirs faire exploités
- Réaliser une **synthèse** exploitant les concepts, les SF et la problématique ciblés
- **Formuler** des **consignes** claires et concises
- Décrire les **démarches d'enseignement** proposées **par l'enseignant** (comportement et démarches cognitives attendus) : *enseigner COMMENT*
- Analyser une situation problématique grâce à des **études explicatives** : élucider la situation grâce à une (co)-réflexion et un **éclairage théorique**

CONTENU DE L'UE

Les ateliers de formation professionnelle sont des occasions données pour apprendre le métier de **manière pratique**. Ils sont encadrés par l'équipe de vos **professeurs** qui se **relayeront** durant l'année pour vous aider à développer les compétences nécessaires au métier et, plus précisément, à vous préparer à faire vivre des activités d'enseignement. Votre **présence** est **requise** à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un **certificat médical**. Les **absences injustifiées** peuvent entraîner un échec à la note d'« AFP » et un **refus de participation au stage**.

La mission de vos professeurs est de vous confier des projets, des recherches, de vous placer en situation d'expérimentation.

Votre rôle est de participer **activement** aux activités.

Nous attendons de vous que vous soyez autonomes et ponctuels dans votre présence et les travaux dont vous vous chargerez.

Une **évaluation** attribuée par **l'ensemble des professeurs** portera sur l'implication et la progression montrées durant l'année.

Les AFP s'organisent suivant différents modules alliant pédagogie et savoirs disciplinaires (Histoire – Géographie – Sciences sociales).

De plus, un voyage pédagogique de section sera organisé. Il vise avant tout une ouverture vers l'extérieur, la découverte de divers écosystèmes ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique d'un milieu. Les étudiants seront en outre sensibilisés aux différents aspects de l'organisation d'activités extramuros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain. Les activités proposées sont variées et s'inscrivent dans un contexte plurivoire interdisciplinaire. Par ailleurs, un voyage pédagogique a d'importantes implications au niveau relationnel et personnel, il permet l'apprentissage de la vie en groupe, de la tolérance, de l'ouverture aux autres, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CGHE ; Conseil général des Hautes Ecoles (2011). *Référentiel de compétences de l'enseignant*. Bruxelles : FWB.
- *Les indicateurs de l'enseignement 2019 14*. (2019). Retrieved from <http://www.enseignement.be/index.php?page=28273&navi=2264>
- Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Moniteur belge, 19 septembre 2019. Retrieved from https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf
- Les socles de compétences et compétences terminales édités par la FWB
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB de géographie et d'histoire
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB en géographie, histoire et sciences sociales.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se base sur la directive décréte suivante : « Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci. Ils leur permettent d'expérimenter, d'observer et d'analyser les différentes composantes de la profession. » (Décret)

Dès lors, nous mettrons en place des méthodologies nécessitant une présence régulière et sollicitant la participation active des étudiants : réflexion individuelle, utilisation de supports ou outils pédagogiques, observation, expérimentation, préparation et réalisation d'activités pédagogiques, analyse de faits observés (notamment lors des stages mais aussi au sein des ateliers) et exploitation de ces faits. A l'instar des stages, les AFP sont obligatoires. La présence est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical ou un document officiel. Les absences injustifiées peuvent entraîner une non validation de l'UE. De même, la non réalisation de l'ensemble des travaux pourra également entraîner une conclusion négative pour l'évaluation de l'UE AFP. Puisque tous les travaux doivent être réalisés, en cas d'absence justifiée, l'étudiant s'informerait spontanément auprès des professeurs concernés des modalités mises en place (travail de remplacement ou évaluation sur base de la trace écrite). De plus, des absences trop nombreuses en AFP peuvent entraîner un refus de participation au stage.

Comme le veut le Décret, « l'évaluation sera essentiellement formative », dès lors, aucun examen ne sera organisé. Seul le travail de l'année sera déterminant dans la réussite ou l'échec de l'étudiant. Le décret prévoit que l'évaluation des AFP soit « diagnostic, régulatrice et personnalisée ».

Les activités proposées, vécues et analysées en AFP ont pour ambition de contribuer au développement progressif des compétences professionnelles et ainsi de préparer aux stages qui les attendent durant cette année académique. Des consignes précises seront communiquées pour chaque module.

Ainsi, encore plus que pour tout autre cours, la présence et l'implication réelle sont indispensables. De l'engagement dépend la formation. Les AFP s'inscrivent dans le cadre d'une approche formative où sera prise en compte l'évolution pendant l'année. Cette progression ne peut se réaliser sans une attitude constructive et une posture réflexive de la part de l'étudiant. Des feedbacks seront régulièrement fournis à l'étudiant afin qu'il puisse adapter ses stratégies d'action et d'apprentissage.

Enfin, le métier d'enseignant étant éminemment social, des compétences relationnelles doivent être développées au sein de ces ateliers.

Dès lors l'évaluation finale est posée par l'ensemble des professeurs en fin d'année. Elle prendra en compte la qualité des travaux réalisés mais aussi et surtout l'implication et la progression montrées durant l'année. Elle sera basée sur les critères d'évaluation présentés ci-dessous. Une appréciation sera ainsi posée pour chaque module et un retour fourni aux étudiants à l'issue des modules aboutissant à une production concrète.

Critères d'évaluation :

1. Présence
2. Réalisation effective des travaux
3. Respect des consignes et des délais ; Dispose du matériel nécessaire lors des ateliers
4. Participation active, implication dans la préparation
5. Participation active, implication lors des présentations
6. Capacité à travailler en groupes - Collaboration (relationnel et partage des tâches)
7. Maîtrise de la langue écrite
8. Maîtrise de la langue orale
9. Qualité du travail (méthodologie, ...)
10. Rigueur scientifique
11. Attitude constructive (remise en question + prise en compte des remarques)
12. Capacité d'autoévaluation, regard réflexif sur sa pratique et ses apprentissages

Nous attirons l'attention sur l'aspect suivant : la note déposée pour l'UE AFP ne correspondra pas à une simple moyenne des appréciations posées car :

- La présence est obligatoire tout au long des AFP et tous les travaux doivent être impérativement réalisés. Dès lors, en cas d'absence non justifiée par un document officiel ou si les absences (même justifiées) sont trop nombreuses et compromettent la formation de l'étudiant, l'équipe éducative se réserve le droit de ne pas valider l'UE quels que soient les résultats obtenus aux modules présentés.
- L'aspect formatif prime. L'évolution au fil de l'année sera prise en considération pour fixer la note finale de l'UE AFP. Ainsi, « rater » un module en début d'année n'a pas le même poids dans la décision finale que la non réussite de module en 2e partie d'année.
- Les modules ne sont pas équivalents (exploitation d'observation, conception, ...), ils n'ont pas le même poids dans la décision finale.
- L'appréciation du module lié au voyage pédagogique de la section interviendra à hauteur de 20% dans la note finale de l'UE AFP.
- De même, tous les critères n'ont pas le même poids dans l'appréciation. Ainsi, si la validation des 3 premiers sont incontournables pour obtenir une note positive, ils ne sont pas suffisants. Les CE liés à la qualité du travail, à la rigueur scientifique et à la réflexivité sont prépondérants.
- Tout manquement d'ordre éthique ou déontologique impactera significativement la note de synthèse de l'UE.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 4 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : Stages-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions C.6. Selon CGHE (2011). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles. FWB

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- **Expliciter** à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises
- Observer et analyser les pratiques et les gestes des enseignants observés à l'aide d'une grille d'observation.
- Décrire les **démarches d'enseignement** proposées **par l'enseignant** (comportement et démarches cognitives attendus) : *enseigner COMMENT*
- Décrire et **présenter** une **situation** problématique, **insatisfaisante** de manière objective
- Analyser la situation grâce à des **études explicatives** : élucider la situation grâce à une (co)-réflexion et un **éclairage théorique**

CONTENU DE L'UE

Deux semaines de stage sont programmées dans votre formation. L'une en observation et l'autre en « observation-participante » dans l'enseignement secondaire. Deux objectifs généraux sont poursuivis durant cette pratique de terrain.

- sur le plan personnel :
 - reprendre contact avec l'enseignement secondaire inférieur ;
 - confronter ses représentations mentales avec la réalité ;
 - confirmer ou non l'orientation choisie
- sur le plan professionnel, développer des démarches constructives et réflexives sur l'action éducative en :
 - prenant conscience, sur le terrain, des rôles et responsabilités des enseignants ;
 - observant l'organisation tant matérielle que pédagogique des classes ;
 - décelant la méthodologie employée par les MS concernant l'apprentissage de l'histoire, la géographie et des sciences sociales ;
 - testant et en régulant des dispositifs d'apprentissage.

Sur le plan de la formation pédagogique, dans le bloc 1, les professeurs n'appliquent pas une évaluation lors d'une visite de stage, une note sera attribuée à partir des présentations et des documents et/ou des attitudes correspondants :

- au respect des consignes, du calendrier, du règlement, de vos rôles et devoirs ;
(*Si ces exigences ne sont pas satisfaites, une exclusion du milieu de stage pourrait avoir lieu et conduire à l'échec*) ;
- aux observations faites par la Direction de l'établissement qui vous accueille ;
- au rapport du maître de stage ;
- au rapport de stage ;
- à la maîtrise de la langue française ;
- à la ponctualité (tout retard ou tout travail non présenté à temps ne sera pas évalué).

Tout au long des différentes **journées de stage**, l'étudiant **EST TENU D'APPORTER une aide appropriée** au maître de stage et aux élèves :

- soutien auprès des élèves : *remédiations, gestion d'un sous-groupe, correction de travaux, etc.*
- assistance apportée à l'organisation de la classe : *distributions, rang, etc.*
- réalisation du matériel didactique : *feuilles d'exercices, préparation du tableau, préparation de panneaux, feuilles de consignes, préparation de photos, jeu, etc.*

La note de stage sera attribuée à partir du document intitulé : **farde de stage**.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Moniteur belge, 19 septembre 2019. Retrieved from https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Dans le cadre d'exercices, de dictées et de rédactions, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Maitrise de la langue écrite :

- révision des règles grammaticales et orthographiques (dictées, corrections de textes personnels ou non...) ;
- lecture et analyse de textes en vue de constituer des outils linguistiques personnels (lexique, grammaire, etc.) ;
- rédaction d'écrits (résumé, textes argumentatifs) ;
- exercices réalisés en autonomie sur divers supports (plateforme Voltaire ; site du CCDMD ; documents fournis par la professeure...)

Maitrise de la langue orale : l'ensemble des aspects liés à la communication orale sont à envisager dans cette UE (complémentarité des aspects verbaux, non-verbaux et paraverbaux de la communication).

À la demande expresse formulée par les étudiant-es, une remédiation aux difficultés en matière de maîtrise de la langue orale pourrait être organisée par différents biais (participation aux cours de TCO dispensés aux étudiant-es de B1 Sciences ; exercices face caméra réalisés en autonomie et évalués de manière formative par la professeure...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Manuels de référence

Braun, A. et Cabillau, J-F. (2007) Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Waterloo : Wolters-Plantyn.

Chartrand, S., Simard, C. et Sol, CH. (2006). Grammaire de base. Bruxelles : De Boeck.

Gagné, Ch. (2003). Le jeu des 7 fautes, Saint Constant : Ed. Broquet

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	20 %				60 % (MLE)	20 % (MLO)	Report	60 % (MLE)	20 % (MLO)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PGEN	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés:

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la pédagogie.

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser les différents concepts pédagogiques pour interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement/apprentissage.
- de concevoir des activités d'enseignement/apprentissage qui prennent en compte les directives des prescrits en vigueur (programmes et décrets), les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- de répondre à des questions de compréhension, de connaissance et d'application sur les savoirs et savoir-faire visés pour chaque chapitre.

CONTENU DE L'UE

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir:

- Les différents moments d'enseignement/apprentissage dans un cours.
- La gestion de classe et la gestion des apprentissages
- Les premiers moments avec la classe
- La motivation scolaire
- Structurer un cours
- Trois niveaux d'intervention pédagogiques : finalités, compétences et objectifs opérationnels
- Clarifications conceptuelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Padlet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cf. références détaillées dans le syllabus
- Le Décret portant sur les livrets 1^o et 2^o du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (FWB, 2019).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (Lectures en classe, visionnement de documentaires sur le système d'enseignement, débats)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IDE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement:

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- d'expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB.

- d'expliquer les changements majeurs qu'apporte la mise en place du Pacte d'excellence dans l'enseignement en FWB.

- de nommer les textes légaux qui régissent la profession, d'en expliquer les objectifs spécifiques et de citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels il est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.

- de citer les six facettes du métier d'enseignant ainsi que les 7 compétences professionnelles qui y sont associées et de lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

- d'avoir une réflexion (basée sur des textes de référence) quant à sa construction identitaire enseignante naissante.

CONTENU DE L'UE

Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant:

1. Pourquoi devenir enseignant ?

Quels sont les raisons ou événements ou influences pour lesquels j'ai choisi le métier d'enseignant?
(Représentations, Quel enseignant est-ce que je souhaite devenir, etc.)

2. Comment s'organise l'enseignement obligatoire en F.W.B.?
Conséquences, Quels liens puis-je faire entre cette organisation et mes observations de stage?, Quels sont les changements avec la mise en place du Pacte d'excellence, etc.

3. Qui définit le rôle des enseignants, ses missions, ses objectifs ?
Quels sont les textes officiels qui règlementent la fonction de l'enseignant?

4. Quelles sont les compétences requises d'un enseignant?
Dans quelles situations s'exercent-elles? Comment les développer? Comment assurer un équilibre entre les différentes facettes du métier?, etc.

5. Qu'est-ce qu'un professionnel?
Par quels processus le devient-on? Qu'est-ce que l'identité professionnelle? Comment se construit-elle?, etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Padlet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. références détaillées dans le syllabus:

- Le Décret portant sur les livrets 1^e et 2^e du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (FWB, 2019).

- Guide pratique Parents-Ecole: Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer?, Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement.be

- Le secret professionnel et les enseignants: selon le service public fédéral de la justice, l'Agers, ...

- Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) –Fédération Wallonie-Bruxelles

- Le référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010

- Le site internet enseignement.be

- Des supports vidéos: 7 capsules vidéos éditées en juin 2017 par le mouvement sociopédagogique «Changement pour l'Égalité» (Cgé)

- Un extrait du livre de F. Andriat: «Vocation prof!», l'article de B. Defrance: «Conseils à un professeur débutant...»

...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (Lectures en classe, visionnement de documentaires sur le système d'enseignement, débats)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE			100 %			100 %			100 %

Autres (à préciser) :

Les méthodes d'évaluation peuvent faire l'objet d'adaptations selon les aléas de la crise sanitaire actuelle.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

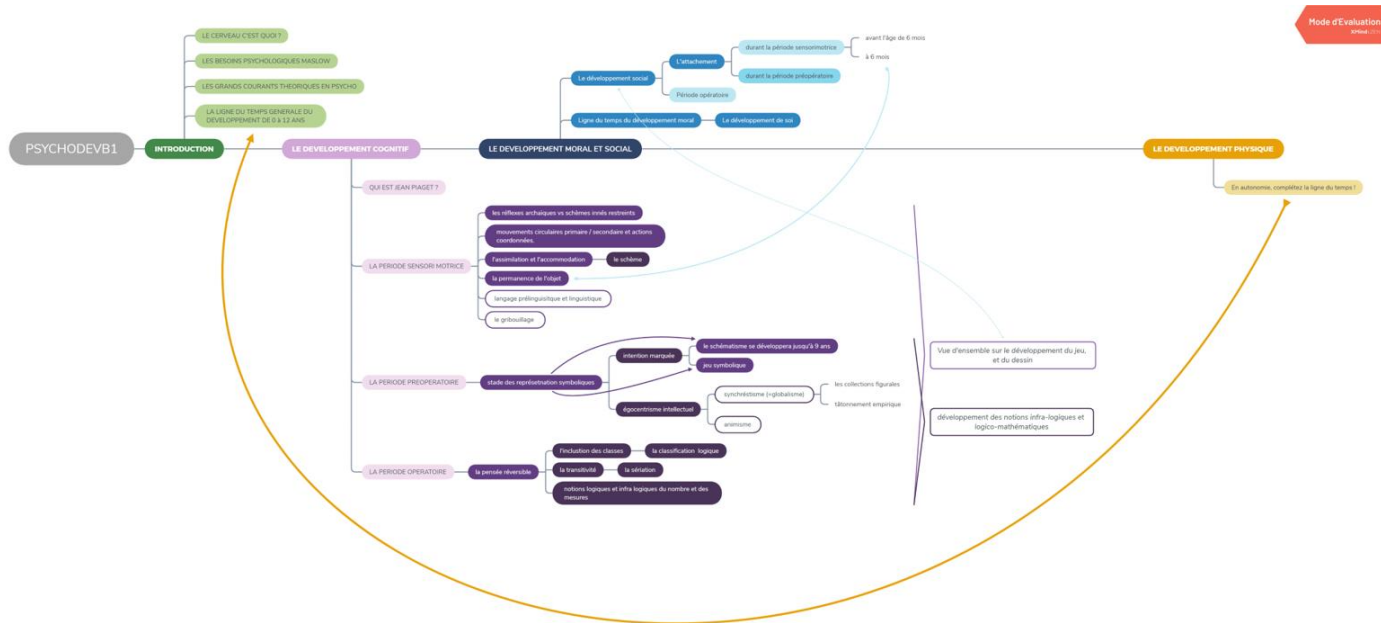
L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

CONTENU DE L'UE



SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

Il n'y a pas de TA prévu.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : PHILO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (1a)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
 - Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
 - Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multiculturelle.
- 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
 - Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».
- 3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :
 - Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.
- 4) Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

Histoire des religions et de la laïcité :

- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

...

Philosophie et histoire de la philosophie:

- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 5 ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-1a**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

1. Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
2. S'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
4. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours,

- Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'expliquer et d'interpréter les résultats des recherches historiques sur la Préhistoire, l'Égypte antique et l'Antiquité du Moyen-Orient.
- Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser les savoir-faire liés à l'enseignement de l'Histoire dans le premier degré de l'enseignement secondaire.
- Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de mener à bien des recherches historiques de qualité.

CONTENU DE L'UE

Cette activité d'apprentissage se déroulera en classe, à domicile et sur le terrain historique (musées, sites archéologiques, bibliothèques, sources de l'internet). Au travers de celle-ci, l'étudiant pourra étudier, comprendre et analyser les traces du passé et les interprétations historiennes de celles-ci qui concernent les périodes historiques suivantes : La Préhistoire, l'Égypte antique et l'Antiquité du Moyen-Orient. Au travers d'activités pratiques, l'étudiant sera également amené à maîtriser les différents savoir-faire liés à l'enseignement de l'Histoire dans le premier degré de l'enseignement secondaire. Enfin, l'étudiant, de manière autonome, poursuivra des recherches sur les matières étudiées et présentera les résultats de ses recherches au professeur et/ou aux autres étudiants de l'activité d'apprentissage.

Chapitres du cours :

- 1 Les premières espèces d'Hominina (de Toumaï aux australopithèques)
- 2 Les premières espèces du genre Homo (d'habilis à heidelbergensis)
- 3 L'homme de Neandertal
- 4 Homo sapiens au Paléolithique moyen et supérieur
- 5 Le Mésolithique
- 6 Le Néolithique
- 7 La Mésopotamie antique
- 8 L'Égypte antique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Hardy, F., (2020), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur <http://francoishardy.weebly.com>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-1a	10 %	(40 %) 50 %		Report	90 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

Durant le 1^{er} quadrimestre, des interrogations dispensatrices de certaines parties du cours seront proposées. La réussite (> 10/20) de chacune d'entre elles entrainera un report de note dans la partie de l'examen correspondant à la partie réussie. Ces reports sont cumulables, ne valent que pour l'examen de janvier et y entrent dans la note finale pour une valeur de maximum 40%. En cas de note inférieure à 10/20 pour le cours (note totale) à la session de janvier, l'ensemble de l'examen sera à représenter par l'étudiant.e lors des sessions de mai/juin et, le cas malheureusement échéant, d'août/septembre.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 5 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

C.1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Savoir expliquer les phénomènes de géographie physique qui nous entourent liés aux domaines de la géologie, de la géomorphologie, de la volcanologie et de l'hydrologie.
- Maîtriser les matières vues au cours ainsi que celles issus de travaux.
- Utiliser à bon escient un vocabulaire précis, scientifique et accessible à tous.
- Savoir utiliser des outils en géographie.
- Savoir décrire et expliquer une image géographique ou un paysage.
- Savoir dessiner un croquis pour expliquer une notion géographique.
- Savoir localiser les lieux dont il est question au cours.

- *Entretenir un regard critique par rapport aux connaissances, aux vocabulaires, aux concepts normalement abordés durant l'école primaire et les études secondaires.*
- *Savoir identifier différents moments d'une démarche scientifique...*

CONTENU DE L'UE

Cette activité d'enseignement vise à acquérir une formation de base en géographie générale. Elle propose des outils et des savoirs pour permettre à l'étudiant, en tant qu'être humain, de mieux décrire, comprendre et expliquer le monde qui nous entoure.

Cette UE est basée sur un cours théorique de « Sciences de la Terre » : des notions de base à l'échelle du Monde / de l'Europe / de la Belgique en :

1. astronomie - cosmologie : phénomène des marées
2. dynamique interne de la Terre : tectonique des plaques - séismologie - volcanologie - orographie
3. minéralogie - pétrologie
4. géologie
5. géomorphologie

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme TEAMS de la HE alimentée progressivement en cours d'année

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-1a	10 %	90 %		Report	90 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 60 h

Intitulé de l'UE : **Sciences sociales**

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SSOC-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Isoler la spécificité de l'analyse sociologique dans l'étude des phénomènes sociaux contemporains.
- Faire preuve de précision et de nuance lors de l'explication de faits sociaux abordés au cours.
- Etre capable d'avoir recours aux outils conceptuels (grille de lecture) et mathématiques (analyse statistique) vus au cours lors de l'analyse de faits sociaux.
- Être capable de prendre distance par rapport à la réalité sociale par le recours à une pensée critique scientifiquement argumentée.

CONTENU DE L'UE

Introduction aux fondements théoriques en sociologie en lien étroit avec les programmes d'enseignement des sciences sociales au deuxième degré du secondaire avec comme option de base Sciences Sociales.

Chapitre 1: Origine et fondements de la démarche sociologique

Contexte historique qui a vu naître la sociologie et les deux courants majeurs (actionnisme wébérien et holisme durkheimien) de cette discipline. Cette partie a une vocation épistémologique et pose des questions telles que « Qu'est-ce que la sociologie? », « Qu'est-ce que la démarche scientifique en sociologie? », « L'homme est-il libre ou conditionné? », « Quelle place l'homme occupe-t-il au sein de la société? », etc.

Chapitre 2: La socialisation

Description du processus par lequel la société, dès notre plus jeune âge, modèle les individus de manière à les intégrer à sa structure. Quelles influences a-t-elle sur chacun d'entre nous? Quelles implications ce processus induit-il dans nos rapports sociaux quotidiens? Dans quelle mesure celui-ci influence-t-il notre personnalité et notre manière de percevoir l'environnement social?

Chapitre 3: Le groupe social

Unité social la plus "proche" de nous et dans laquelle chaque individu est partie prenante tout au long de la vie. A partir de quand peut-on parler de « groupe social » ? Comment se forme-t-il ? Quelles sont les typologies des groupes sociaux ? Quelles influences peuvent-ils avoir sur chacun d'entre nous dans nos interactions sociales?

Chapitre 4: Les classes sociales, stratification et inégalités sociales

Partie dédiée aux mécanismes et aux déterminismes sociaux constituant le fondement des inégalités sociales. L'élève sera amené à réfléchir sur la notion de structure sociale et sur les conséquences réelles de celles-ci dans la vie sociale et individuelle. L'espace social est-il structuré et si oui, selon quels principes ? Comment cette structure se manifeste-t-elle dans les vécus des individus et quelles conséquences celle-ci a-t-elle sur chacun d'entre nous ? Qu'est-ce qu'une inégalité sociale ? Comment peut-on la mesurer ? L'argent est-il le seul discriminant ? Peut-on lutter contre celles-ci ?

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. ETIENNE ; F. BLOESS ; J-P. NORECK ; J-P ROUX, Dictionnaire de sociologie, 2ème Edition, Editions Hatier, 1997, Paris.

Dominique Bolliet et Jean Pierre Schmitt, La socialisation, Éditions Bréal, collection Thèmes & Débats sociologiques, 2002.

PINCON (Michel), PINCON-CHARLOT (Monique), 2000, Sociologie de la bourgeoisie, Paris, La Découverte, " Repères ".

H. MENDRAS, Eléments de sociologie, 4ème Edition, Editions Armand Colin, 1996, Paris.

Patrice BONNEWITZ, J. FLEURY, Classes sociales et inégalités: Stratification et mobilité, Editions Breal, - Collections Thèmes et Débats, 2004, Paris.

Robert Campeau, Michèle Sirois, Elisabeth Rheault, Norman Dufort Individu et société. Introduction à la sociologie, 2ème édition, Gaëtan Morin éditeur, 1998, Québec.

« Evolution de la pensée sociologique », J-F Guillaume, Cours année académique 1998-1999, Université de Liège.

Syllabus d'« introduction à la sociologie 2006-2007 » (SOCA-D-103) d'A. REA et D. JACOBS, ULB, chapitre IV « les hiérarchisations sociales et l'inégalité », Presses universitaires de Bruxelles.

Michel de Coster ; Bernadette Bawin-Legros (Collab.), Introduction à la sociologie, Paris ; Bruxelles, De Boeck et Lancier S. A., 1996.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SSOC-1a	10 %	90 %		Report	90 %		Report	90 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1.Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

a. Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif

2.Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

4.Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

7.Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

1. Formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant.

Pour ce faire, il devra:

- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur une problématique scolaire.

2. Réaliser un bilan de ses compétences professionnelles en construction en regard du référentiel de compétences définies par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010;

3. Réaliser le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir: pointer les aspects du métier qui pourront l'épanouir, les objectifs prioritaires qu'il se donnera dans sa mission auprès des élèves et les rôles qui constitueront le cœur de son métier.

CONTENU DE L'UE

Ce cours invite l'étudiant à aborder une problématique scolaire relative aux facettes du métier d'enseignant, problématique qu'il aura choisie librement et par rapport à laquelle il lui est demandé d'adopter une posture de chercheur et d'enseignant réflexif.

Sa réflexion sera guidée par un questionnement pertinent de la problématique ainsi que par des apports théoriques et de terrain qui la mettent en perspective. Cette réflexion fera aussi état du cheminement intellectuel de l'étudiant par rapport à la problématique et de son positionnement professionnel. La réflexion de l'étudiant fait l'objet d'une présentation.

De plus, ce cours constitue la suite du cours d'Identité enseignante et le complète en demandant à l'étudiant d'approfondir sa réflexion professionnelle. Aussi, les contenus qui auront pu effectivement être abordés au cours d'identité enseignante, seront travaillés dans le présent cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Andriat, F. (2001). Vocation prof! Bruxelles: Labor.
- Bissonnette, S., & Gauthier, C. Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté. <https://www.taalecole.ca/gestion-efficace-comportements/>, consulté le 5/3/18.
- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montreal: Chenelière Education
- Catonnar, B. (2002). Les enseignants du secondaire : une identité professionnelle multiple. Les cahiers de prospective jeunesse, 25, 2-7. In Fagnant, A. (2017). Cours de didactique générale
- AESS et masters à finalité didactique. Liège: ULG-Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010.
- Les conventions du format APA (American Psychological Association). Service de Psychologie Sociale, Bruxelles: ULB. <http://www.ulb.ac.be/psycho/psysoc/ressources/citations.htm>, consulté le 30/01/2017.
- Touret, L. (2017). Le mythe qui fait mal à l'école. <https://www.slate.fr/story/135752/bon-prof>, consulté le 30/01/2017.

...

Une bibliographie/sitographie sera fournie à l'étudiant en début d'activité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (émergence des représentations sur chaque thématique, lecture et compréhension en classe de textes de référence et de réflexion, échanges et débats) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel sera exclusivement sur support numérique (Teams) et fera l'objet d'une défense orale.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : PAPP-1

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Qu'est-ce qu'enseigner ?

Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)

Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)

Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)

Le Cognitivism (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)

Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

Il n'y a pas de TA prévu.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Établir un climat de classe serein, positif, confiant, ...
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : IR	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- définir la nature et l'étendue des informations utiles;
- identifier avec efficacité et efficience l'information recherchée;
- évaluer de manière critique l'information obtenue;
- gérer et partager l'information;
- exploiter l'information afin d'atteindre un résultat spécifique;
- référencer ses sources d'information;
- utiliser un référentiel de gestion des références.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à :

- exploiter la maîtrise de la culture informationnelle;
- rédiger formellement des travaux.

Sujets exploités: Rechercher l'information, la critiquer et l'exploiter. Identifier les différentes composantes d'un travail et d'une leçon. Structurer et référencer un travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Padlet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE. Formation aux compétences informationnelles. Genève. (En ligne). <https://infotrack.unige.ch/THIRION>, P. (2006, septembre).

Liste bibliographique APA. [en ligne]. Liège:ULg, UDI. Disponible sur Internet
http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_Publication/APA.htm

Référentiel TFE. (2020-2021). Liège. HECh.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Classe inversée)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel compile l'ensemble des productions effectuées sur support numérique (Teams).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Un amendement peut être envisagé entre les étudiants et le professeur concernant les contenus et les modalités d'évaluations du cours.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ATDC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif. (1a)
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.

- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.
- Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l'« homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 5 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Stage-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours,

- l'étudiant sera capable d'expliquer et d'interpréter les résultats des recherches historiques sur les âges du cuivre, du bronze et du fer en Europe occidentale.
- l'étudiant sera capable d'expliquer et d'interpréter les résultats des recherches historiques sur l'antiquité gréco-romaine.
- l'étudiant sera capable de maîtriser les savoir-faire liés à l'enseignement de l'Histoire dans le premier degré de l'enseignement secondaire.
- l'étudiant sera capable de mener à bien des recherches historiques sur un sujet défini et en lien avec la Préhistoire, l'Égypte antique ou l'Antiquité du Moyen-Orient.

CONTENU DE L'UE

Au travers de leçons magistrales, de recherche documentaire, de travaux individuels ou de groupe de 2 étudiants, de visite de musées et de sites historiques, l'activité d'apprentissage permettra aux étudiants de découvrir la période protohistorique en Europe occidentale ainsi que l'antiquité gréco-romaine.

Chapitres du cours :

1. L'âge du cuivre
2. L'âge du bronze
3. L'âge du fer : la période celte
4. La civilisation minoenne
5. La civilisation mycénienne
6. Athènes
7. Sparte
8. Les jeux olympiques antiques
9. Alexandre le Grand
10. La Royauté à Rome
11. La République romaine
12. Le principat romain

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Hardy, F., (2020), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur <http://francoishardy.weebly.com>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-1b				20 %		80 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 5 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Stages-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui ()

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

C.1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Savoir expliquer des phénomènes de géographie physique en relation avec la météorologie, la climatologie et les changements des climats.
- Savoir schématiser la Terre à différents moments de l'année pour expliquer le mécanisme des saisons, les fuseaux horaires, les régions climatiques.
- Maîtriser les principales notions en lien avec la météorologie, la climatologie et les changements climatiques.
- Savoir identifier un climat sur base d'un diagramme ombro-thermique.
- Savoir réaliser des croquis pour montrer les phénomènes étudiés.
- Savoir transférer ces apprentissages dans l'enseignement secondaire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à acquérir une formation de base en Sciences de la Terre et de l'Univers ; elle fait suite au cours de GÉO-1a : notions de base à l'échelle du Monde, de l'Europe et de la Belgique :

1. dynamique externe de la Terre : climatologie
2. bioclimatologie
3. pédoclimatologie
4. la problématique des changements climatiques naturels
5. les forçages anthropiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Vallée J-L, Techniguide de météo, Nathan, 2004
J-P Vigneau, Climatologie, A Colin, coll. Campus
J-P Vigneau, Géoclimatologie, Ellipses, 2000
Yael Nazé, Cahier d'exploration du ciel, Réjouissances-ULg, 2011
Publications de la FEGEPRO, Bruxelles

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-1b				20 %		80 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SSOC-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Stages-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Cerner, comprendre et savoir expliquer (sociologiquement et anthropologiquement) les problématiques que traverse la « famille contemporaine ».
- Analyser, comprendre et savoir expliquer son propre rapport à l'Autre grâce à l'éclairage de concepts analytiques fournis au cours.
- Cerner, comprendre et savoir expliquer le fonctionnement général des marchés économiques.
- Cerner, comprendre et savoir expliquer les effets pervers du système économique capitaliste.

CONTENU DE L'UE

Introduction aux Sciences sociales en abordant des thématiques directement issues des programmes du secondaire. Deux grandes institutions seront abordées sous différents angles des sciences sociales. La famille et les systèmes économiques. Le lien entre les deux se fera à l'aide d'une brève histoire du colonialisme et de ses conséquences afin de mieux comprendre la relation qui nous relie à cet Autre avec qui nous entretenons une relation de domination économique.

Chapitre 1: La sociologie de la famille

Nous passerons en revue les grandes caractéristiques de la famille contemporaine occidentale, son évolution, ses transformations et les problématiques contemporaines liées à celles-ci.

Chapitre 2: Introduction à l'anthropologie par l'étude de la parenté

Nous poursuivrons l'étude de la famille, cette fois sous un angle anthropologique, afin d'en montrer l'universalité malgré les nuances culturelles. Montrer l'unicité malgré les « altérités » du genre humain. Nous poursuivrons en étudiant les caractéristiques principales des sociétés dites traditionnelles. Enfin, si le temps le permet, un bref panorama des différents courants anthropologiques sera brossé.

Chapitre 3: Colonialisme/Néo-colonialisme et post-colonialisme: Quels rapports entretenons-nous avec l'Afrique?

Le thème abordé sera principalement dédié à l'étude du colonialisme, du néo colonialisme et du post colonialisme à l'œuvre en Afrique Sub-Saharienne. L'objectif principal sera de lutter contre les attitudes ethnocentriques et s'emploiera à faire comprendre aux étudiants le caractère culturellement prononcé de ses cadres de références.

Chapitre 4: Introduction aux sciences économiques

La notion de besoin - Les agents économiques – Les modes d'organisation économique au sein des sociétés contemporaines (Capitalisme essentiellement) - Le circuit économique - Les différents types de marché – La loi de l'offre et de la demande – La théorie des avantages comparatifs et la spécialisation de la production. La mondialisation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Déchaux, J. (2009). *Sociologie de la famille*. Paris: La Découverte.

GHASSARIAN Christian, Introduction à l'étude de la parenté, Paris, Seuil, 1995.

Jim Stanford, Petit cours d'autodéfense en économie. L'abc du capitalisme, Montréal, Lux, 2011, 496p.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SSOC-1b				20 %		80 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 8 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : AFP-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE Stages/AFP)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE Stages-2)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : caroline.fevry@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions C.6. Selon CGHE (2011). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles. FWB

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Réaliser une **synthèse** exploitant les concepts, les SF et la problématique ciblés
- Décrire les **démarches d'enseignement** proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus) : *enseigner COMMENT*
- Décrire les démarches d'**apprentissages visés** chez les **élèves** (comportement et démarches cognitives attendus) : *apprendre QUOI – POURQUOI*
- Décrire l'organisation des **phases d'apprentissage** (questions posées, exploitation de documents outils, etc.) : *enseigner GRACE A QUOI*
- Favoriser un climat de travail **convivial** (aisance dans la matière, dynamisme, occupation espace, valorisation des élèves) etc.
- Analyser une situation problématique grâce à des **études explicatives** : élucider la situation grâce à une (co)-réflexion et un **éclairage théorique**

CONTENU DE L'UE

Les ateliers de formation professionnelle sont des occasions données pour apprendre le métier de **manière pratique**. Ils sont encadrés par l'équipe de vos **professeurs** qui se **relayeront** durant l'année pour vous aider à développer les compétences nécessaires au métier et, plus précisément, à vous préparer à faire vivre des activités d'enseignement. Votre **présence** est **requise** à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un **certificat médical**. Les **absences injustifiées** peuvent entraîner un échec à la note d'« AFP » et un **refus de participation au stage**. La mission de vos professeurs est de vous confier des projets, des recherches, de vous placer en situation d'expérimentation.

Votre rôle est de participer **activement** aux activités.

Nous attendons de vous que vous soyez autonomes et ponctuels dans votre présence et les travaux dont vous vous chargerez.

Une **évaluation** attribuée par **l'ensemble des professeurs** portera sur l'implication et la progression montrées durant l'année.

De plus, un voyage pédagogique de section sera organisé. Il vise avant tout une ouverture vers l'extérieur, la découverte de divers écosystèmes ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique d'un milieu. Les étudiants seront en outre sensibilisés aux différents aspects de l'organisation d'activités extramuros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain. Les activités proposées sont variées et s'inscrivent dans un contexte plurivoire interdisciplinaire. Par ailleurs, un voyage pédagogique a d'importantes implications au niveau relationnel et personnel, il permet l'apprentissage de la vie en groupe, de la tolérance, de l'ouverture aux autres, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CGHE ; Conseil général des Hautes Ecoles (2011). *Référentiel de compétences de l'enseignant*. Bruxelles : FWB.
- *Les indicateurs de l'enseignement 2019 14*. (2019). Retrieved from <http://www.enseignement.be/index.php?page=28273&navi=2264>
- Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Moniteur belge, 19 septembre 2019. Retrieved from https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf
- Les socles de compétences et compétences terminales édités par la FWB
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB de géographie et d'histoire
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB en géographie, histoire et sciences sociales.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se base sur la directive décrétable suivante : « Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci. Ils leur permettent d'expérimenter, d'observer et d'analyser les différentes composantes de la profession. » (Décret)

Dès lors, nous mettrons en place des méthodologies nécessitant une présence régulière et sollicitant la participation active des étudiants : réflexion individuelle, utilisation de supports ou outils pédagogiques, observation, expérimentation, préparation et réalisation d'activités pédagogiques, analyse de faits observés (notamment lors des stages mais aussi au sein des ateliers) et exploitation de ces faits.

A l'instar des stages, les AFP sont obligatoires. La présence est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical ou un document officiel. Les absences injustifiées peuvent entraîner une non validation de l'UE. De même, la non réalisation de l'ensemble des travaux pourra également entraîner une conclusion négative pour l'évaluation de l'UE AFP. Puisque tous les travaux doivent être réalisés, en cas d'absence justifiée, l'étudiant s'informerait spontanément auprès des professeurs concernés des modalités mises en place (travail de remplacement ou évaluation sur base de la trace écrite). De plus, des absences trop nombreuses en AFP peuvent entraîner un refus de participation au stage.

Comme le veut le Décret, « l'évaluation sera essentiellement formative », dès lors, aucun examen ne sera organisé. Seul le travail de l'année sera déterminant dans la réussite ou l'échec de l'étudiant. Le décret prévoit que l'évaluation des AFP soit « diagnostic, régulatrice et personnalisée ». Les activités proposées, vécues et analysées en AFP ont pour ambition de contribuer au développement progressif des compétences professionnelles et ainsi de préparer aux stages qui les attendent durant cette année académique. Des consignes précises seront communiquées pour chaque module.

Ainsi, encore plus que pour tout autre cours, la présence et l'implication réelle sont indispensables. De l'engagement dépend la formation. Les AFP s'inscrivent dans le cadre d'une approche formative où sera prise en compte l'évolution pendant l'année. Cette progression ne peut se réaliser sans une attitude constructive et une posture réflexive de la part de l'étudiant. Des feedbacks seront régulièrement fournis à l'étudiant afin qu'il puisse adapter ses stratégies d'action et d'apprentissage. Enfin, le métier d'enseignant étant éminemment social, des compétences relationnelles doivent être développées au sein de ces ateliers.

Dès lors l'évaluation finale est posée par l'ensemble des professeurs en fin d'année. Elle prendra en compte la qualité des travaux réalisés mais aussi et surtout l'implication et la progression montrées durant l'année. Elle sera basée sur les critères d'évaluation présentés ci-dessous. Une appréciation sera ainsi posée pour chaque module et un retour fourni aux étudiants à l'issue des modules aboutissant à une production concrète.

Critères d'évaluation :

1. Présence
2. Réalisation effective des travaux
3. Respect des consignes et des délais ; Dispose du matériel nécessaire lors des ateliers
4. Participation active, implication dans la préparation
5. Participation active, implication lors des présentations
6. Capacité à travailler en groupes - Collaboration (relationnel et partage des tâches)
7. Maîtrise de la langue écrite
8. Maîtrise de la langue orale
9. Qualité du travail (méthodologie, ...)

10. Rigueur scientifique

11. Attitude constructive (remise en question + prise en compte des remarques)

12. Capacité d'autoévaluation, regard réflexif sur sa pratique et ses apprentissages

Nous attirons l'attention sur l'aspect suivant : la note déposée pour l'UE AFP ne correspondra pas à une simple moyenne des appréciations posées car :

- La présence est obligatoire tout au long des AFP et tous les travaux doivent être impérativement réalisés. Dès lors, en cas d'absence non justifiée par un document officiel ou si les absences (même justifiées) sont trop nombreuses et compromettent la formation de l'étudiant, l'équipe éducative se réserve le droit de ne pas valider l'UE quels que soient les résultats obtenus aux modules présentés.

- L'aspect formatif prime. L'évolution au fil de l'année sera prise en considération pour fixer la note finale de l'UE AFP. Ainsi, « rater » un module en début d'année n'a pas le même poids dans la décision finale que la non réussite de module en 2e partie d'année.

- Les modules ne sont pas équivalents (exploitation d'observation, conception, ...), ils n'ont pas le même poids dans la décision finale.

- L'appréciation du module lié au voyage pédagogique de la section interviendra à hauteur de 20% dans la note finale de l'UE AFP.

- De même, tous les critères n'ont pas le même poids dans l'appréciation. Ainsi, si la validation des 3 premiers sont incontournables pour obtenir une note positive, ils ne sont pas suffisants. Les CE liés à la qualité du travail, à la rigueur scientifique et à la réflexivité sont prépondérants.

- Tout manquement d'ordre éthique ou déontologique impactera significativement la note de synthèse de l'UE.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (**UE Stages/AFP**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (UE AFP-1, UE HIST-1b, UE GÉO-1b & UE SSOC-1b)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (**UE AFP-2**)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions C.6. Selon CGHE (2011). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles. FWB

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra mettre en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences visées à ce stade au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive =>

- Réaliser des dispositifs d'enseignement et des préparations de leçon adaptées aux besoins et caractéristiques du public cible ;
- Donner du sens aux activités proposées ;
- Communiquer de manière constructive et autonome avec les personnes ressources ;
- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les évaluer et les réguler.

CONTENU DE L'UE

Les stages permettront aux étudiants de mettre en pratique les éléments appris dans les différentes activités d'apprentissage et particulièrement en AFP.

Cette pratique didactique se veut progressive, sous la conduite des maitres de stage et des professeurs responsables.

Le premier stage (2 semaines – répartition équitable entre les 3 disciplines d'enseignement) permettra aux élèves de réaliser des préparations complètes, de les tester sur le terrain et d'analyser leur prestation.

Le deuxième stage (2 semaines – répartition équitable entre les 3 disciplines d'enseignement) constituera un stage d'accomplissement au cours duquel l'étudiant devra montrer sa progression au cours de l'année ainsi que la maîtrise des critères d'évaluation prévus pour la 2ème année.

Le choix des écoles de stage sera réalisé en négociation avec le professeur de psychopédagogie.

Sur l'ensemble des stages, les étudiants veilleront à fréquenter les différentes années d'enseignement dans chaque discipline.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Moniteur belge, 19 septembre 2019. Retrieved from https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
camille.haan@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇒ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession c'est à dire : maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif; utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal; adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

La Maîtrise de la langue française, dont le cours est complémentaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « micro-leçons » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École, les stages participatifs (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant (e) devrait être capable :

- d'écrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction (résumé, compte rendu, synthèse, rapport, dossier de présentation d'activité, écrits professionnels) ;
- de réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours dans des phrases montrant qu'il comprend la signification de ces mots ;
- de lire, comprendre et dire un texte : en saisir le sens global, pouvoir expliquer, commenter et/ou résumer certains points de vue qui y sont exprimés ;
- de s'exprimer de façon claire (sans défaut de langage), compréhensible (syntaxe et structure) et adéquate (choix du vocabulaire) en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

À l'écrit : -Rappels succincts de certaines règles d'usage et d'orthographe grammaticale vues en 1e année ;

- Travail du vocabulaire ;
- Exercices de maîtrise de style ;
- Théorie du résumé de textes ;
- Lecture, compréhension de textes ;
- Rédaction d'écrits professionnels
- Rédaction de résumés et/ou commentaires, points de vue sur lesdits textes ;
- Rédaction d'un dossier de sortie extra-scolaire ou de voyage

À l'oral : présentation d'un dossier d'activité / sortie extra-scolaire ou de voyage

Utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Bruxelles, Plantyn.
- GREVISSE, M., Le bon usage, de Boeck-Duculot, Bruxelles - Cherdon C., Guide de grammaire française, de Boeck, 2005
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Activités, Hachette FLE
- Dictionnaire
- Site du ccdmd: www.ccdmd.qc.ca
- Site de la fédération WB: www.enseignons.be
- Nouvelle orthographe: <http://www.renouvo.org/>
- Articles tirés de magazines et revues.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2		40 %		20 %	40 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en un examen dispensatoire d'une partie de la matière. L'évaluation du Q2 se compose d'un travail écrit à rendre et à présenter oralement (TA) ainsi que d'un examen écrit sur la matière vue au cours.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **OEE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
c - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2 - Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

d - Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté

e - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

3 - Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

b - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

c - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

d - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Observer les différentes structures mises en place dans les associations pour accueillir et répondre aux particularités d'un public multiculturel et/ou allophone.

- Observer l'enseignant ou l'animateur dans ses activités afin de mettre en évidence certaines techniques d'enseignement (ex : alphabétisation, différenciation...), d'animation ou d'encadrement.

- Être actif, c'est-à-dire s'impliquer dans diverses activités proposées par l'association, seul ou en collaboration avec le maître de stage, suivant les besoins spécifiques du groupe.

- Découvrir un milieu professionnel différent de l'enseignement ordinaire de la CFWB, auquel il pourrait accéder avec son diplôme de Bachelier, en fonction d'intérêts et affinités personnels.

- Prendre le temps de découvrir des lieux et professions en lien avec le métier d’enseignant et qui intéressent l’étudiant.
- Se poser des questions, se remettre en question, se confronter avec des concepts, idées, pratiques qui nous dérangent ou nous font peur ou Comprendre certaines situations pour pouvoir mieux les analyser.
- S’ouvrir aux autres dans les différences ethniques et culturelles.
- Développer l’autonomie, l’autodidaxie...
- Prendre du plaisir, apprendre et évoluer

CONTENU DE L’UE

Stage d’observation principalement. => Voir consignes de stage (propres à chaque professeur).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (dossier regroupant les consignes, les lettres d’introduction, grille d’évaluation du maître de stage, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Recherches de sources personnelles.

Références émanant des autres cours dispensés à la HE.

MÉTHODES D’ENSEIGNEMENT ET D’APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l’étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (support pour échanger avec le groupe-classe) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l’objet d’adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d’apprentissages.

MODALITÉS D’ÉVALUATION DE L’UE

La note finale de l’UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l’UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l’acronyme de l’UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OEE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Les 100% d’examen écrit « Ouverture de l’école sur l’extérieur » concernent la rédaction d’un rapport circonstancié à remettre fin mai ou en septembre/août; le stage pouvant aussi être effectué pendant les grandes vacances.

Le travail (rapport), en cas d’échec est améliorable d’une session à l’autre.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 84 h

Intitulé de l'UE : **Histoire**

Volume en Crédits : 8 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : francois.hardy@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Expliquer et interpréter les résultats des recherches historiques sur le Moyen Âge occidental et méditerranéen présentés au cours.
- Composer une synthèse sur une thématique liée aux contenus de l'activité et de concevoir un dispositif qui permet d'entraîner les élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré à en composer une.
- Critiquer un ensemble de sources historiques et de concevoir un dispositif qui permet d'entraîner les élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré à évaluer la pertinence et la fiabilité de celles-ci.
- Élaborer une problématique historique sur base d'un dossier documentaire et de concevoir un dispositif qui permet d'entraîner les élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré d'en élaborer également.
- Mener à bien une recherche documentaire sur un sujet d'histoire médiévale

CONTENU DE L'UE

Au travers de leçons magistrales, de recherches documentaires, de travaux individuels, de visite de musées et de lieux historiques, l'activité d'apprentissage permettra aux étudiants de découvrir l'histoire de l'Europe et du bassin méditerranéen durant la période du Moyen Âge.

Chapitres :

1. La chute de l'Empire romain et l'arrivée des Francs en Gaule romaine
2. La période franque mérovingienne
3. La dynastie des Carolingiens
4. La seigneurie médiévale
5. Les villes médiévales
6. Le clergé médiéval
7. Les grandes calamités au Moyen âge
8. Les croyances et superstitions médiévales
9. Les croisades
10. L'ordre du Temple
11. Les Normands
12. La civilisation arabo-musulmane
13. La guerre de cent ans
14. La reconquista espagnole
15. La chute de Constantinople

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Hardy, F., (2020), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur <http://francoishardy.weebly.com>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-2			40 %	20 %		40 % (40 %)	Report		80 %

Autres (à préciser) :

Une interrogation dispensatrice est organisée durant la session de janvier et porte sur la matière du premier quadrimestre. Elle entre à hauteur de 40% de la note globale du cours, soit la moitié de l'examen oral de fin d'année.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 9 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : gilles.valoir@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- C.1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 1.a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- C.3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- 3.b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées et ses préjugés
 - 3.c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement ...)
- C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.a. Entretenir une culture générale importante en lien avec l'actualité afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques, les restituer de mémoire, les mobiliser de manière adéquate et pertinente
 - 5.c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- C.6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- 6.a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- restituer et mobiliser de manière adéquate et pertinente :
 - des modèles spatiaux pour analyser et structurer des observations
 - des théories pour expliquer des liens entre des composantes de l'espace
 - des notions pour traiter des informations spécifiques aux enjeux
 - des concepts illustrés à travers des exemples et des contrexemples
- lire (décrire et analyser) une carte thématique ou schématique, un croquis cartographique
- lire une image de l'espace terrestre
- lire des coordonnées géographiques
- lire différents diagrammes/graphiques
- manipuler des outils numériques de représentation de l'espace : atlas, SIG, globe virtuel, géoportail...
- construire une représentation cartographique
- apprécier la qualité d'une représentation cartographique
- mobiliser la démarche géographique pour éclairer des questions de société
- décrire /caractériser un type d'espace et interroger cet espace, notamment en termes de flux y associés
- comparer les répartitions de différentes composantes de l'espace pour mettre en évidence des facteurs de localisation et émettre des hypothèses explicatives
- décrire des éléments qui traduisent la pression de l'Homme sur un espace (flux de personnes / flux de marchandises) et les effets de cette pression (en lien avec des migrations / la mondialisation) sur la localisation d'une fonction / l'accès à une fonction (agricole / industrielle / touristique / de transports)
- choisir, compléter, annoter, critiquer, réaliser, commenter des représentations de l'espace pour communiquer des disparités spatiales et l'existence de liens entre des composantes de l'espace
- mettre en relation des notions théoriques vues au cours avec des informations lues dans les médias et exploitables au vu des attendus-élèves définis par les programmes de géographie de l'enseignement secondaire
- réaliser une recherche sur une thématique/un questionnement spatiale, en lien avec les programmes de géographie de l'enseignement secondaire et communiquer le fruit de sa recherche aux moyens de documents géographiques adéquats et pertinents.
- exploiter des observations faites lors d'une sortie extra-muros
- organiser une sortie dans un type d'espace proche et l'exploiter

CONTENU DE L'UE

Les espaces géographiques.

On appelle "espace géographique" un milieu "naturel" transformé par l'homme. L'expression désigne une portion de l'étendue terrestre, de taille variable, utilisée, organisée et aménagée par une société et ses activités. Un espace géographique est une surface sur laquelle l'homme s'organise et vit avec son environnement. Cette notion peut s'appréhender à plusieurs échelles et en fonction de l'objet de l'étude.

L'objectif des apprentissages est de prendre conscience que l'expansion démographique, les progrès technologiques ainsi que des intérêts économiques ont poussé les Hommes à exploiter tous les milieux "naturels", y compris les milieux à risques / Qu'aujourd'hui, les Hommes dominent quasi tous les milieux "naturels", les transformant ainsi en espaces / Que lorsqu'ils ne peuvent maîtriser certains aléas, les Hommes sont obligés de s'adapter eux-mêmes à ces milieux à risque.

1. Des milieux "naturels"
2. Les espaces ruraux
3. Les espaces urbains
4. Les espaces industriels et industrialisés
5. Les espaces maritimes

Le contenu du cours est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité.

Travaux pratiques : construction de démarches pédagogiques adaptées aux élèves du secondaire et basées sur les savoirs/savoir-faire et compétences abordés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Sites internet transmis aux étudiants en fonction de l'actualité (changements climatiques)

Quelques références :

Milieus chauds, milieux froids, milieux tempérés, publications de la Fegepro, Bruxelles

Ouvrage collectif, Crime Climatique, stop ! , Seuil, coll. anthropocène, Paris 2015

P. Servigne, Nourrir l'Europe en temps de crise, Nature et Progrès Namur, 2014

R. Lebeau, Les grands types de structures agraires dans le monde, A. Colin, Paris, 1996

J-P Diry, Les espaces ruraux, Sedes, coll Campus, Paris 1999

Chaléard et Charvet, Géographie agricole et rurale, Belin, coll. Atouts, Paris 2004

M. Delvaux, C. Nys, Lire le monde, De Boeck, 2002

D. Belayew, Les outils de la lecture paysagère, F.U.N.D.P.

B. Merenne-Schoumaker, Didactique de la géographie, De Boeck, 2006

B. Mérenne-Schoumaker, Géographie de l'énergie, Belin sup, Paris, 2007

J. Paulet, Géographie urbaine, A. Colin, Paris, 2000

L. Brück, La périurbanisation en Belgique, Fegepro, N59,2006

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-2			40 %	20 %		40 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 8 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SSOC-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
francois.taillard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Comprendre et maîtriser les acquis théoriques abordés dans l'optique de leur transposition didactique
- Réaliser une synthèse (sous diverses formes) à partir de documents spécialisés.
- Présenter oralement le résultat de recherches sur un sujet donné.
- Prendre part activement à un travail d'équipe.
- Établir des liens entre les notions abordées au cours et l'actualité (politique).
- Argumenter son positionnement face à certaines valeurs politiques.
- Se décentrer par rapport à ses propres valeurs politiques afin de comprendre celles des autres.

CONTENU DE L'UE

L'Unité d'enseignement sera consacrée à la sensibilisation aux Sciences Politiques par l'étude de la structure politique et judiciaire de l'État Belge, à l'étude des phénomènes migratoires en Belgique/Europe/Monde et aux problématiques associées et une introduction à la socio-démographie.

Chapitre 1 : Science politiques

1. Les régimes politiques (les spécificités de la démocratie par rapport à d'autres régimes politiques).
2. La structure fédérale de l'Etat Belge (Comment la Belgique est-elle organisée inconstitutionnellement?).

3. La procédure électorale (Comment voter lors d'élections en Belgique ?).
4. Les partis politiques traditionnels en Belgique (Valeurs et programmes).
5. Les cours et tribunaux (la division du droit et le fonctionnement général de la Justice).

Chapitre 2 : L'immigration

1. Historique des phénomènes migratoires.
2. Causes des migrations contemporaines.
3. L'immigration en chiffres.
4. La législation encadrant les phénomènes migratoires.
5. Les politiques d'intégration et le dialogue interculturel.
6. La discrimination.

Chapitre 3 : La socio-démographie

1. Définition et origine
2. Fonctions (utilité des analyses démographiques)
3. Outils (pyramide et recensement)
4. Répartition et inégalités (Monde / E.U. /Belgique)
5. Concepts clés (transition/explosion)
6. Prospective

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

https://www.reseau-idee.be/personne/fiche.php?&pers_id=1889

<https://www.ined.fr/>

Fiches d'informations parlementaires

https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/pri/fiche&language=fr&cfm=/site/wwwcfm/info/info_fiche.cfm

Martiniello Marco, Rea Andrea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, Bruxelles, Delcor Frédéric, 2012.

Rea Andrea, Tripier Maryse, Sociologie de l'immigration, Paris, La Découverte «Repères», 2008.

Cuche Denys, La notion de culture dans les sciences sociales, 4 éd., Paris, La Découverte «Repères», 2010.

Catherine Wihtol de Wenden, Atlas des migrations Un équilibre mondial à inventer, Paris, Autrement, 2012.

Roland Breton, Atlas des minorités dans le monde, Paris, Autrement, 2008.

Jacquet Pierre, Pachauri Rajendra K., Tubiana Laurence, Regards sur la Terre 2010, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2010.

Yann-Arthus Bertrand, VIVRE ENSEMBLE, 7 MILLIARDSD'HUMAINS, Editions de la Martinière,2011.

Jean-Michel Lafleur, Abdeslam Marfouk, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les belges sur les migrations internationales au XXIème siècle, Liège, Academia, Collection Carrefours, 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SSOC-2			40 % *	20 %		(40 %) * 40 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

* Interrogation dispensatoire sous la forme d'un oral programmée sur les chapitres abordés jusque fin décembre. Si celle-ci est réussie à la session de janvier, elle permettra d'avoir un examen allégé lors de la session de juin. La seule partie à représenter se composerait alors de la matière vue durant le deuxième quadrimestre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
christophe.winkin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages.
- Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Transférer les concepts issus de la psychologie des apprentissages pour concevoir et analyser des situations d'enseignement.

CONTENU DE L'UE

Ce cours, à l'adresse du/de la futur.e enseignant.e que vous êtes, vise à

- Faire comprendre comment l'individu (un élève en particulier et vous, en tant qu'enseignant en formation) apprend, autrement dit par quelles démarches et processus, il acquiert des compétences (ou les connaissances mises en action dans des situations particulières) ;
- Identifier les facteurs favorisant ou défavorisant les apprentissages, les difficultés rencontrées par les élèves et les situations à exploiter pour favoriser la continuité, la gestion cohérente des contenus et la différenciation des rythmes et des approches ;
- Faire appliquer les outils issus de cette réflexion dans votre pratique pédagogique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bocquillon Marie, Derobertmasure Antoine, "Guide pour gérer des situations d'enseignement-apprentissage (4e édition)", 2019-09-19 (2019)
- Ruph, F. (2018) Stratégies pédagogiques et développement des stratégies d'apprentissage des étudiants. Carnet des participants. Université de Montréal.
- CANNARD, Ch. (2015). Le développement de l'adolescent. Bruxelles. De Boeck.
- CRAHAY, M. & DUTREVIS M. (2011). Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles. De Boeck.
- CORNET, J. (2015). Voir double pour mieux comprendre. Outils didactiques pour la formation des enseignants en sciences et sciences humaines. Liège. Edipro.
- GAUTHIER, C. BISSONNETTE, S. & all. (2013). L'enseignement explicite et réussite des élèves. Bruxelles. De Boeck.
- LAROCHE, S. (2011). Un cerveau pour apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 43-57). Paris : puf.
- MORISSETTE, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.
- NOEL B. & CARTIER S. (2016). De la métacognition à l'apprentissage auto-régulé. LLN. De Boeck.
- STORDEUR, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boeck. Collection : Outils pour enseigner.
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Décret du code 1 & 2 de l'enseignement (2019)
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, F. Clerc, M. Crahay, G. de Vecchi, M. Minder, R. Morissette, C. Marsollier, F. Raynal, B. Rey, R. Viau, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2									

Autres (à préciser) :

L'UE PAPP-2 sera envisagée conjointement avec l'activité de *Méthodologie de l'enseignement*, et donnera lieu à une évaluation (éventuellement spécifique, en cas d'intégration au niv.7) correspondant aux attendus qui y sont décrits.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Évaluation des apprentissages**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
geraldine.godet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant futur enseignant sera capable de :

- faire la preuve de sa maîtrise des contenus, des concepts et des notions développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance ;
- construire et/ou analyser des outils d'évaluation des apprentissages adaptés à une séquence d'enseignement mise en place lors d'une pratique d'enseignement (en stage) et conformes aux prescrits du métier en fonction de :

- a. au niveau du respect de la triple concordance : objectifs-méthodes-évaluation,
- b. au niveau de leur efficacité pour juger la qualité de la performance des élèves (biais limités) et pour informer sur leurs acquis et difficultés
- c. au niveau du caractère adéquat de leur utilisation pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves
- formuler des pistes d'amélioration 1) des pratiques évaluatives observées, 2) d'outil d'évaluation testés.

Pour ce faire, il sera amené à :

- S'interroger sur ses expériences et ses représentations personnelles en matière d'évaluation
- Déterminer des enjeux de l'évaluation dans les processus d'enseignement
- S'approprier les apports de la docimologie et caractériser les notions de base qui en sont issues (ex. : fidélité, validité, ...)
- Déterminer et caractériser les différents rôles et les objets de l'évaluation
- Découvrir différents facteurs qui peuvent biaiser l'évaluation, prendre conscience des dangers et dévires possibles et rechercher des pistes de remédiation; identifier des difficultés de mise en œuvre
- Différencier différents types d'évaluation (prédictive, formative, sommative, normative, critériée, ...)
- Expliquer les idées de base et les principes de fonctionnement de la pédagogie de maîtrise
- Expliciter quelques principes de notation
- Déterminer différents types de questions possibles, les caractériser, les comparer ; rédiger quelques règles de rédaction des questions
- Déterminer la place et le rôle de l'observation dans le processus évaluatif
- Déterminer les caractéristiques d'une situation d'évaluation de compétences
- Analyser des questions, estimer s'il s'agit d'une question de compétence et justifier son avis
- Auto-évaluer, réguler et améliorer ses pratiques pédagogiques en matière d'évaluation.

CONTENU DE L'UE

Il s'agit de sensibiliser aux enjeux de l'évaluation, de découvrir des informations théoriques ainsi que des méthodes afin d'analyser, réguler et améliorer leurs pratiques évaluatives.

La problématique de l'évaluation des compétences sera abordée afin de déterminer les caractéristiques d'une situation d'évaluation par compétences. Les outils d'évaluation du site enseignement.be seront découverts et analysés. Une attention particulière sera accordée à l'analyse et la conception de grilles critériées.

Ainsi les thématiques suivantes seront abordées :

- Définition et fonctions de l'évaluation ainsi que les enjeux d'une réflexion sur l'Évaluation des apprentissages
- Les différents types d'évaluation et leurs caractéristiques, l'importance du respect de la triple concordance
- Les biais et les dangers de l'évaluation ainsi que la recherche de pistes pour le contrer (pédagogie de maîtrise, pédagogie différenciée, grilles d'évaluations critériées, autoévaluation, ...)
- Les instruments d'évaluation : l'observation, les différents types des questions (caractéristiques + quelques conseils de formulation)
- La problématique de la correction, les difficultés de la notation
- L'évaluation des compétences et la construction de grilles critériée
- Les qualités d'une bonne évaluation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (La prise de notes au cours est essentielle = moyen de conserver des traces de ce qui a été abordé, une aide pour sélectionner l'essentiel mais aussi un support possible d'une appropriation active de l'étudiant)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Beckers J. (07/02), Construire des outils pour évaluer les compétences : quelques pistes de réflexion, article de la revue Puzzle du CIFEN

- Beckers J. (2002), Développer et évaluer des compétences à l'école : vers plus d'efficacité et d'équité, Labor
- Crahay M. (2012), l'école peut-elle être juste et efficace ? de l'égalité des chances à l'égalité des acquis. De Boeck,
- Crahay, M. (2007). Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? (3è édition), Bruxelles : De Boeck.
- De Landsheere G. (1984), Evaluation continue et examens, Précis de docimologie, Labor
- De Vecchi, G. (2011). Évaluer sans dévaluer. Paris : Hachette.
- Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages, Bruxelles : De Boeck
- Hadji C. (2000), L'évaluation, règles du jeu, ESF, 6ème édition
- Jarro A. (2000), L'enseignant et l'évaluation – Des gestes évaluatifs en question, De Boeck
- Leclercq D. (1986), La conception des questions à choix multiple, Labor
- Meyer G. (1995), Profession enseignant - Evaluer : Pourquoi? Comment?, Hachette
- Paquay L. (2002), L'évaluation des compétences chez l'apprenant - Pratiques, méthodes et fondements, Griefed, UCL
- Pelpel P. (2002), Se former pour enseigner, Dunod, 3ème édition
- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (1997). Communauté française de Belgique. Moniteur belge.
- Le Décret portant sur les livrets 1e et 2e du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (FWB, 2019)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Q-Sort / analyse de questions de compétence ou d'évaluation externe/... ! La prise de notes au cours est essentielle (= moyen de conserver des traces de ce qui a été abordé, une aide pour sélectionner l'essentiel mais aussi un support possible d'une appropriation active de l'étudiant).) |
|--|---|

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 v.alonso@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés.

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement.

d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d') :

1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
2. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
3. De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, à sélectionner les données, à construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe ;
4. D'être sensible aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence ; à l'importance de son rôle et de la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

CONTENU DE L'UE

1. L'adolescent dans l'histoire
2. La puberté
3. Le développement cognitif à l'adolescence selon Piaget
4. La vie sociale des adolescents
5. La personnalité de l'adolescent

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cloutier R. « Psychologie de l'adolescent. » Gaetan Morin, 3ème impression, 1985.
 Dhôtel Gérard « Adolescence, mode d'emploi » Librio, document inédit, 2006
 Dolto F. « La cause des adolescents. » Livre de poche, 1988.
 Dolto F. et C. « Paroles pour adolescents. » Livre de poche, 1989.
 Hijazi M. « Délinquance juvénile et réalisation de soi. » Masson, 1966.
 Hotyat F. « Psychologie de l'enfant. » Labor, 1962.
 Osterrieth P.A. « Introduction à la psychologie de l'enfant. » Deuxième édition, Georges Thone, 1958.
 Osterrieth P.A. « Faire des adultes. » 12ème édition Mardaga et Dessart, Bruxelles, 1975.
 Reuchlin M. « Psychologie. » P.U.F., 1977

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Le cours s'organise en classe inversée : les étudiants travaillent en autonomie tout en bénéficiant des feedbacks de l'enseignant, en présentiel et distantiel, tout du long de leurs recherches personnelles et de l'évolution des orientations de leur travail individuel au sujet d'une thématique choisie en lien avec la psychologie du développement de l'adolescence.) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen correspond à un travail écrit à remettre en session.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **APDC**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

 Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 francois.dubuisson@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Se décentrer et réfléchir à ses propres valeurs et normes, à ses réflexes identitaires et au caractère ethnocentrique de notre société.
- Appréhender divers concepts comme : l'identité, la culture, la dimension de genre.
- Examiner les idées reçues, les préjugés... sur l'immigration, les immigrés, les centres fermés...
- Percevoir le lien entre langue et culture et son importance dans le processus d'intégration et la scolarité; prendre conscience de l'origine socio-économique-culturelle dans la réussite et l'échec à l'école.

- Appréhender et se sensibiliser aux différences culturelles pour mieux s'adapter à notre école en changement.
- Étudier les questions de genre, interroger quelques conventions sociales liées au sexe, ainsi qu'à l'identité et la dimension du genre.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples concrets et de concepts et repères théoriques issus de la philosophie et des sciences humaines et sociales, le cours vise à explorer les notions d'identité et de culture. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Seront analysées dans cette perspective les identités et les diversités socio-économique, sexuelle et de genre, religieuse et convictionnelle, ethno-culturelle, juridico-politique, linguistique, physique et psychique. Seront ensuite analysées les inégalités et les discriminations et leur mécanisme de fonctionnement et de reproduction. Le cadre légal concernant ces problématiques sera approfondi ; la gestion politique et éducative de celles-ci sera explorée. Les étudiants seront ainsi amenés à :

1. se décentrer et développer un regard critique sur les pratiques qui structurent la société et ses différentes institutions ;
2. investir des outils d'observation qui seront mobilisés dans le cadre du Stage socio-éducatif.

Ils poursuivent de la sorte la construction de leur posture et identité professionnelles, nécessaire à la mise en œuvre des quatre missions fondamentales de l'école (Décret "Code").

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (capsules vidéos, films, documentaires, sites internet, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Annoncer la couleur, enseignement.be, etc.

Site du Ciré

Films, capsules vidéos et documentaires (voir professeur titulaire pour références)

Jeux/ateliers (voir professeur pour références)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (films, capsules vidéos et documentaires)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **FLES**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
marie.klinkenberg@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

COMPÉTENCE 1 – Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

COMPÉTENCE 6 – Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

COMPÉTENCE 7° – Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence les difficultés d'intégration scolaire d'ordre général que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone, mais aussi les difficultés et les besoins spécifiques liés à l'enseignement/à l'appropriation de la (des) différentes discipline(s) scolaires envisagée(s).

L'étudiant sera également capable de proposer des outils d'intégration linguistique et d'apprentissage adaptés à sa (ses) discipline(s) d'enseignement.

L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement :

- Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
- L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
- Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
- Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Defays Jean-Marc, Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage, Mardaga, Sprimont, 2003.

Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement, 2014. Plaquette disponible sur le site « Enseignement.be ».

Verbunt Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES				30 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation finale porte sur un travail écrit : une leçon adaptée à un-e élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone.

Ce travail est à remettre le jour de l'examen oral en version papier et électronique. L'examen oral consiste à présenter la leçon adaptée et à vérifier la bonne compréhension de certaines notions théoriques vues au cours (telles que FLE, grammaire implicite, crible phonologique, ...).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
v.alonso@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (C.3).
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (C.7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la gestion de groupe.
- Préparer et gérer des situations d'enseignement stimulant les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chaque élève se sent accepté, de manière à :
 - a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
 - b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

CONTENU DE L'UE

Le cours propose aux étudiants d'aborder des approches complémentaires en vue de créer des dispositifs d'enseignement tenant compte de la relation issue de l'enseignement et des besoins de chacun. Des recherches, des analyses, des échanges et des réflexions seront organisés pour tenter de répondre à quelques questions :

- Quelles sont les caractéristiques d'un groupe ? Comment des comportements peuvent-ils dériver au sein d'un groupe ? Qu'est-ce que l'autorité, doit-on se soumettre à une autorité ?
- Quels sont les comportements acceptables et inacceptables au sein d'une classe ? Comment gérer et anticiper l'indiscipline et la violence scolaire ?

- Quels outils de gestion de classe doit-on encourager : conseil de coopération, gestion classe participative, environnement, réglementation, interactions prof-élèves, etc. ?
- Quelles postures encouragent l'engagement de la part des élèves ?

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gérer la classe, une compétence à développer de X. Papillon, Chronique Sociale, Lyon, 2003.
- Classes difficiles. Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires de J.F. Blin, Delagrave Pédagogie et formation, Paris, 2004.
- Vella, S. (2015). *APPROCHE ET QUESTIONS PSYCHO- RELATIONNELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*. Liège.
- Wolton D. (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école.
- Papillon, X. (2003). Gérer la classe : une compétence à développer. Chronique sociale. Retrieved from <https://www.parutions.com/pages/1-6-424-4247.html>
- LEYENS J-P. YSERBYT V. (2005). *Psychologie sociale*. Sprimont. Mardaga.
- Diverses revues (Sciences humaines, Vie pédagogique, Revue française de Pédagogie, Le Monde de l'Éducation, la revue de l'AGERS, ...).
- De nombreux supports vidéos proposés par Néopassaction

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GCEO		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession – 2c
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques – 3a
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions – 3b
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle – 4a

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les droits et les devoirs de l'enseignant envers les acteurs du système scolaire ;
- Relater objectivement des problèmes déontologiques liés à la pratique enseignante, les analyser (en référence à des prescrits légaux et des partenaires parascolaires) et proposer des pistes de résolution.

CONTENU DE L'UE

Après avoir rappelé les devoirs de l'enseignant et les caractéristiques du cadre déontologique de l'enseignement, les étudiants sont invités à analyser objectivement des études de cas pour tenter de trouver des pistes de résolution au regard de prescrits légaux et du soutien des partenaires parascolaires.

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Décret du 3 mai 2019 portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun.

Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup. <https://www.youtube.com/watch?v=CMIx6fxPk>

Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.

Indicateurs de l'enseignement 2020, guide pratique à la gestion de la violence en FWB, sources émanant de WBE, paroles d'enfants, CPMS, décret sur la charge de travail des enseignants, etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail pour que les moments de travail en collectif puissent guider la réalisation de travaux et d'analyses de cas. L'évaluation annuelle consiste ainsi en une analyse de cas à argumenter et un rapport de traces en guise de synthèse du cours.

En seconde session, un nouveau cas à analyser sera proposé individuellement.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
claude.wasteels@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Cette unité d'enseignement vise à développer la capacité des étudiants à recueillir, traiter et présenter des informations utiles à la conception d'un cours (power-point, tableau inter-actif, animation open-board ou activinspire) ou de présenter des éléments pour des décisions en fin d'année tel que délibérations (graphiques d'évolution d'un élève, tableau de cotations etc.)

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- Produire des documents numériques en utilisant les fonctions du traitement de texte
- Créer une présentation assistée par ordinateur
- Présenter des données sous forme de tableaux
- Utiliser un tableau interactif
- Intégrer la technologie pour une préparation d'activité d'apprentissage

CONTENU DE L'UE

Table de matières :

- 1) Maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC)
 - Usage efficace des outils de bureautique
 - Présentation assistée par ordinateur
 - Traitement de texte
 - Tableur (Excel)

- 2) Ressource TIC pour l'enseignement
 - Tableau interactif (TBI)
 - Autres logiciels pour l'enseignement

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées dans le cadre de séances d'exercices si les cours se donnent en présentiel et seront remplacées par des tutoriels si la situation (covid-19) l'exige !

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide utilisateur « activinspire/openboard ».
 - Logiciel « power-point, word, excel »

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-2					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **20 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages/AFP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (UE AFP-2 & UE Stages-2)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (**UE DIFF & UE EPP**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession – 1
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité; mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence – 2
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques – 3a
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions – 3b
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover – 4
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement – 5 :
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques – 5b
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées – 5c
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie – 5d
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions – 6 :
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques – 6a
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation – 6b
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants – 6c
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage – 6d
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages – 6e

- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage – 6f
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante – 7a
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages – 7b
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves – 7d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra mettre en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences visées à ce stade au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Ainsi, au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Proposer des activités variées et pertinentes traduites dans des préparations complètes
- Animer les activités conçues en usant d'un langage scientifique rigoureux, les réguler en référence aux conseils méthodologiques généraux et à la didactique disciplinaire qui guident l'action pédagogique
- manifester rigueur, autonomie et initiative dans la recherche d'informations et la conception de dispositif d'enseignement adaptés
- Guider efficacement les apprentissages (sens, évaluation formative, différenciation, ...), s'adapter en situation
- Porter un regard réflexif sur sa pratique, analyser ses prestations, rechercher des améliorations et mettre en en place des adaptations, si nécessaire ; prendre du recul et se fixer un projet pédagogique personnel pour les stages ultérieurs
- Concevoir et animer des activités en extérieur voire organiser une sortie pédagogique
- Témoigner d'une attitude fiable, éthique et responsable sur le terrain
- Manifester de l'enthousiasme face aux diverses réalités du métier
- Adopter attitudes adéquates à la profession d'enseignant et particulièrement des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession

Dès lors, au terme de l'activité, l'étudiant sera en mesure de concevoir un dispositif d'enseignement, le mettre en place, l'évaluer et le réguler.

CONTENU DE L'UE

Les stages permettront aux étudiants de mettre en pratique les éléments appris dans les différentes activités d'apprentissage et particulièrement en AFP. Cette pratique didactique se veut progressive, sous la conduite des maîtres de stage et des professeurs responsables. Toutefois, lors de cette dernière année de formation, les étudiants devront manifester progressivement plus d'autonomie dans la conception des activités (cf. critères de la grille d'évaluation), s'exercer à la planification et prendre de plus en plus en charge toutes les tâches attribuées à l'enseignant.

Les stages du B3 confronteront les étudiants à des publics variés ainsi qu'à divers programmes d'enseignement. Ainsi, les 10 semaines de stage dans des établissements d'enseignement prévues au calendrier sont réparties en 4 stages : un de 3 semaines dans l'enseignement général, un de 1 semaine dans l'enseignement spécialisé, de 3 semaines dans l'enseignement secondaire inférieur et un de 3 semaines dans l'enseignement qualifiant. Le choix des écoles de stage sera réalisé en négociation avec le professeur de psychopédagogie ou référent stage dans le respect des consignes spécifiques de la section notamment la nécessité de prester des heures dans les 3 disciplines d'enseignement à chaque stage ainsi que la répartition entre les différentes années d'enseignement.

En plus de ces 10 semaines de stage, un stage d'exploitation pédagogique en extérieur dans un autre milieu (rural, marin, urbain, ... en Belgique ou à l'étranger) sera organisé afin de compléter la formation spécifique de l'étudiant. Comme les autres stages, il s'inscrit dans la convention de stage de la HE (= annexe au règlement général des études et des jurys). Outre la découverte d'un milieu spécifique, les étudiants du B3 seront amenés à concevoir et/ou à animer des activités sur le terrain. Ainsi, il s'agit d'un voyage pédagogique visant à :

- sensibiliser aux différents aspects de l'organisation d'activités extramuros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain

- la découverte d'un écosystème ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique du milieu
- la conception et/ou l'animation d'activités de terrain
- l'encadrement d'apprenants (les étudiants du B1 et/ou B2 voire des élèves du secondaire en fonction des opportunités de l'année)

Les AFP seront quant à eux au service des stages et/ou de la formation au métier d'enseignant d'une manière plus générale en confrontant l'étudiant aux diverses facettes de la profession. Ainsi, ils proposeront à l'étudiant des pistes de réflexion et des informations de manière à enrichir leurs pratiques pédagogiques : construction d'évaluation de compétences et de grilles critériées, utilisation pertinente de ressources numériques, conception des sorties pédagogiques ou des séances de travail sur le terrain, rencontre avec des personnes ressources, découverte de CTA, la gestion des diverses tâches administratives d'un enseignant, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention de stage / consignes complémentaires spécifiques à la section / différents documents qui seront distribués ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les documents officiels : référentiels, programmes, ...
- Différents manuels ou supports (site, dossier, ...) seront conseillés par les professeurs
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (pratique de stage : conception, animation, analyse, ...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages/AFP				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

La note de stage est déposée à l'issue d'un conseil de classe didactique au cours duquel l'ensemble des professeurs responsables du suivi et de l'évaluation des stages analyse le parcours de l'étudiant. Il convient de se référer à la convention de stage (= annexe au Règlement général des études et des jurys) et aux consignes complémentaires spécifiques à la Section.

La note tient compte, pour les stages de pratique professionnelle, des prestations en fonction des critères d'évaluation fixés (cf. grille d'évaluation de stage) mais aussi de l'évolution de l'étudiant.

Un feedback sera fourni par le conseil de classe à l'issue de chaque période de stage afin d'aider l'étudiant à cibler ses forces et ses faiblesses, à déterminer des axes de travail et la progression à réaliser pour les stages ultérieurs.

Le stage d'exploitation pédagogique en extérieur sera également apprécié par l'équipe pédagogique responsable (sur base de critères similaires à ceux proposés ci-dessous pour les AFP), cette appréciation permettra de nuancer la note de stage pratique en milieu scolaire (la confirmer, la tirer vers le haut ou vers le bas en fonction de l'investissement et la qualité des prestations).

À l'instar des stages, les AFP sont obligatoires. La présence est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical ou un document officiel. Les absences injustifiées peuvent entraîner une non validation de l'UE. De même, la non réalisation de l'ensemble des travaux impactera significativement l'évaluation de l'UE Stages-AFP. Puisque tous les travaux doivent être réalisés, en cas d'absence justifiée, l'étudiant s'informerait spontanément auprès des professeurs concernés des modalités mises en place (travail de remplacement ou évaluation sur base de la trace écrite).

Les activités proposées, vécues et analysées en AFP ont pour ambition de contribuer au développement progressif des compétences professionnelles et ainsi de préparer aux stages qui les attendent durant cette année académique. Des consignes précises seront communiquées pour chaque module. Ainsi, encore plus que pour tout autre cours, la présence et l'implication réelle sont indispensables. De l'engagement dépend la formation.

L'appréciation des modules d'AFP se basera sur les critères suivants :

1. Présence
2. Réalisation effective des travaux
3. Respect des consignes et des délais ; Dispose du matériel nécessaire lors des ateliers
4. Participation active, implication
5. Capacité à travailler en groupes - Collaboration (relationnel et partage des tâches)
6. Maîtrise de la langue (orale et écrite)
7. Qualité du travail ; Rigueur scientifique
8. Attitude constructive (remise en question + prise en compte des remarques)
9. Capacité d'autoévaluation, regard réflexif sur sa pratique et ses apprentissages

Les AFP étant étroitement interconnectés aux stages et/ou au service du métier lors de cette dernière année de formation, leur appréciation impactera la note de l'UE mais ne permettra jamais de compenser des évaluations de stage négatives. La maîtrise des différentes compétences professionnelles attendues en fin de formation guidera le choix de la note de l'UE Stages-AFP.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **DIFF**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (**UE Stages/AFP & UE EPP**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
genevieve.evrard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle;
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques;
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions:
 - a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques;
 - b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation;
 - c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ;
 - d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage;
 - e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages;
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:
 - d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable :

- Caractériser les types d'enseignement différents de l'ordinaire : enseignement en alternance, enseignement de promotion sociale, contrat d'apprentissage, ...

- Définir la pédagogie par projet, expliquer ses objectifs, sa méthodologie, son organisation, ses difficultés, ... appliquer cette méthodologie en élaborant un projet réalisable avec un public fréquenté lors des stages
- Expliquer la structure de l'enseignement spécialisé (types, formes,...), les procédures et les conditions d'entrée ou de sortie dans l'enseignement spécialisé, de caractériser ce "type" d'enseignement, d'expliquer en quoi consiste l'enseignement intégré et les différentes formes qu'il peut prendre, de différencier enseignement intégré – enseignement inclusif et de formuler des conseils pédagogiques précis en fonction des différents « profils-type » ; d'intégrer les aspects théoriques découverts lors du stage dans l'enseignement spécialisé
- Rechercher des informations sur un trouble d'apprentissage ou « un besoin spécifique », d'en synthétiser les aspects essentiels et de s'interroger sur comment aider un élève souffrant de ce trouble pour formuler des conséquences pédagogiques
- Caractériser l'enseignement technique et professionnel, construire des conseils méthodologiques spécifiques; analyser les recommandations pour la première différenciée
- Définir le concept différenciation, analyser les paramètres organisateurs de la différenciation, formuler des conseils méthodologiques, expliquer concrètement des moyens pour différencier l'apprentissage
- Construire un dispositif d'enseignement différencié adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage, présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés et des éléments significatifs de différenciation clairement mentionnés, de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours
- Analyser une typologie des erreurs, rechercher des exemples dans leurs disciplines d'enseignement et cerner l'intérêt pédagogique de l'analyse des erreurs
- Caractériser la méthode du tutorat, cerner ses points forts et ses limites, formuler des conseils méthodologiques
- Expliciter la notion d'équité et réfléchir aux moyens de l'assurer
- Mettre en place et porter un regard réflexif sur des dispositifs de différenciation et d'orthopédagogie lors de la pratique professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Les activités proposées tourneront autour de 4 thématiques en lien avec les défis didactiques pour cette dernière année de formation. Ainsi, il s'agira principalement de :

- Découvrir l'enseignement spécialisé et ses caractéristiques afin de permettre aux étudiants de préparer et d'affronter au mieux leur stage dans l'enseignement spécialisé ; caractériser une série de besoins spécifiques potentiels des élèves en vue de la mise en place d'une pédagogie inclusive ;
- Caractériser l'enseignement technique et professionnel ainsi que de découvrir le fonctionnement des CPU et l'existence d'organismes tels que les CTA afin de permettre aux étudiants de préparer et d'affronter au mieux leur stage dans ce type d'enseignement ;
- Développer la méthodologie de la pédagogie par projet (susceptible d'être rencontrée lors des stages de 3ème) ;
- Aborder concrètement la problématique de la différenciation des apprentissages et fournir des outils afin de leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques (l'analyse des erreurs, le contrat pédagogique, le tutorat, ...)

Des problèmes complémentaires pourront être abordés et traités au cours en fonction des intérêts et des questions des étudiants en cours d'année.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (le syllabus correspond à divers dossiers de documents et de synthèse qui seront distribués au fur et à mesure de l'avancement du cours. La prise de notes au cours est essentielle (= moyen de conserver des traces de ce qui a été abordé, une aide pour sélectionner l'essentiel mais aussi un support possible d'une appropriation active de l'étudiant)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Caron J. (2003), *Apprivoiser les différences – Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles*, Editions de la Chenilière
- Caron J. (2008), *Différencier au quotidien*, Editions de la Chenilière
- Connac, S., Fontdecaba, S. (2013) *Mieux apprendre avec la coopération (dossier)*. Cahiers Pédagogiques, 505.
- De Vecchi G. (2000), *Aider les élèves à apprendre*, Hachette
- Forget, A. (2017). *La différenciation dans l'enseignement: état des lieux et questionnement*. Université de Genève.
- Hume K. (2009), *Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents? La réussite scolaire pour tous*, De Boeck
- Kahn, S. (2010). *Pédagogie différenciée*. De Boeck : Bruxelles
- Keunen, V. (2020). *Les aménagements raisonnables: optimiser la réussite scolaire des élèves à besoins spécifiques du maternel au secondaire*. Erasmé
- Kluth, P. et Danaher, S. (2012). *100 stratégies pour différencier l'enseignement*. La Chenilière, Montréal.
- Leroux, M. et Paré, M (2016). *Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves, des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement*. La Chenilière, Montréal
- Perrenoud, Ph. (2008). *Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action (4è édition)*. Issy-les-Moulineaux : ESF
- Site « enseignement.be »
- Pierret-Hannecart M. et Pierret P. (2003), *Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui*, De Boeck
- Prezesmycki H. (2004), *Pédagogie différenciée*, Hachette
- Rey B. (2004), *Discipline en classe et autorité de l'enseignant*, De Boeck
- Le Décret portant sur les livrets 1e et 2e du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (FWB, 2019)
- Fascicule Mise en place des cycles à l'école fondamentale, document de la Communauté Française
- Fascicule FWB (2010). *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage*. Bruxelles: FWB
- Fascicule FWB. *Enseigner aux élèves à hauts potentiels*. Bruxelles: FWB
- Site enseignement.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Analyse de documents / visite d'un établissement spécialisé, rencontre avec la directrice et interview / Echanges de pratiques / Construction collective de conseils méthodologiques / ...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF	15 %			15 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

Les rapports et travaux devront être rentrés à la date fixée au cours. Après cette date, ils ne seront plus repris et seront notés zéro. (En cas d'absence justifiée, ils devront être rentrés dès le premier jour de retour à la Haute École, accompagné du justificatif, en mains propres ou au secrétariat de section).

Un retour sera fourni aux étudiants au terme du Q1 sur base des travaux réalisés dans le cadre du TA.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.vansimaey@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇒ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇒ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇒ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires...) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux conditions sanitaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé. Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence. La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents. Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IAC		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Plus de précisions sur le contenu de ces évaluations successives peuvent être obtenues auprès du titulaire spécifique de l'activité.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).

Volume en Crédits : **4 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : francois.hardy@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- mobiliser les contenus historiques étudiés au cours sur les 14 thématiques présentes dans le cours
- élaborer un dispositif d'apprentissage en Histoire qui permet d'entraîner la maîtrise d'un savoir-faire ciblé ou d'une compétence ciblée
- schématiser un processus historique
- mener à bien une recherche historique liée à la période allant de 1492 à 1945.

CONTENU DE L'UE

Cette activité d'apprentissage nous amènera à étudier la période allant de la fin du Moyen âge en Europe à la deuxième guerre mondiale. Nous étudierons des contenus liés à cette période mais nous travaillerons également sur des pratiques d'enseignement telles l'évaluation des compétences, la pédagogie du projet ou d'autres pédagogies innovantes.

Chapitres :

1. L'Humanisme
2. La Réforme

3. La Contre-réforme
4. Les guerres de religion
5. La société d'ancien régime
6. L'absolutisme royal en Europe
7. La colonisation du monde par les Européens durant l'époque moderne (1492-1789)
8. L'indépendance des Etats-Unis d'Amérique
9. La révolution française
10. La révolution brabançonne
11. La révolution liégeoise
12. La révolution industrielle
13. La première guerre mondiale
14. La crise financière et sociale de l'entre-deux-guerres

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Hardy, F., (2020), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur <http://francoishardy.weebly.com>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-3	15 %			15 %		70 %	30 %		70 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

A la fin du premier quadrimestre, un retour individuel envers chaque étudiant sera organisé pour permettre à tous les participants de situer leur progression dans l'unité d'enseignement.

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
gilles.valoir@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- C.1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 1.a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- C.3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- 3.b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées et ses préjugés
 - 3.c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.a. Entretenir une culture générale importante en lien avec l'actualité afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques, les restituer de mémoire, les mobiliser de manière adéquate et pertinente
 - 5.c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- C.6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- 6.a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - 6.f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- restituer et mobiliser de manière adéquate et pertinente :
 - des cartes-clés (les répartitions spatiales)
 - des repères spatiaux (ceux mobilisés dans les cartes-clés)
 - des modèles spatiaux pour analyser et structurer des observations
 - des théories pour expliquer des liens entre des composantes de l'espace
 - des mécanismes physico-chimiques qui conditionnent des aléas naturels
 - des notions pour traiter des informations spécifiques aux enjeux
 - des concepts illustrés à travers des exemples et des contrexemples
- lire (décrire et analyser) une carte thématique ou schématique, un croquis cartographique
- lire une image de l'espace terrestre
- lire des coordonnées géographiques
- lire différents diagrammes/graphiques
- manipuler des outils numériques de représentation de l'espace : atlas, SIG, globe virtuel, géoportail...
- construire une représentation cartographique
- apprécier la qualité d'une représentation cartographique
- décrire une répartition /une dynamique spatiale pour mettre en évidence des disparités spatiales et interroger l'espace
- comparer les répartitions de différentes composantes de l'espace pour mettre en évidence des facteurs de localisation et émettre des hypothèses explicatives
- choisir, compléter, annoter, critiquer, réaliser, commenter des représentations de l'espace pour communiquer des disparités spatiales et l'existence de liens entre des composantes de l'espace
- mobiliser la démarche géographique pour éclairer des questions de société
- concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Mettre en relation des notions théoriques vues au cours avec des informations lues dans les médias et exploitables au vu des attendus-élèves définis par les programmes de géographie de l'enseignement secondaire.
- Réaliser une recherche sur une thématique/un questionnement spatiale, lien avec les programmes de géographie de l'enseignement secondaire et communiquer le fruit de sa recherche aux moyen de documents géographiques adéquats et pertinents.

CONTENU DE L'UE

Géographie de la population. La géographie de la population est la partie de la géographie humaine qui étudie la distribution de la population à la surface du globe et les variations de cette répartition, dans notre cas, principalement en lien avec les risques naturels et technologiques. Son objet principal est donc l'étude de la densité de la population, et des liens qui existent ou pas entre cette densité et le milieu naturel.

L'objectif des apprentissages est de prendre conscience que tous les endroits sur Terre n'offrent pas les mêmes opportunités pour le développement humain, que certains espaces sont particulièrement contraignants et d'autres moins.

1. Les espaces densément et faiblement peuplés
2. Les atouts et contraintes à l'installation de l'homme et des activités humaines
3. Les potentialités et vulnérabilités d'espaces
4. Les migrations en lien avec l'acceptabilité des populations face aux risques naturels et technologiques

Le contenu du cours est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité.

Travaux pratiques : construction de démarches pédagogiques adaptées aux élèves du secondaire et basées sur les savoirs/savoir-faire et compétences abordés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme de géographie WBE du 1^{er} degré commun – réf : 67/2000/240

Programme de géographie WBE Humanités techniques et professionnelles 2^e et 3^e degrés – réf : 465/2015/240

Programme de géographie WBE Humanités générales et technologiques 2^e degré – réf : 485/2018/240

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-3	15 %			15 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

Les examens oraux de Mai/juin et Août/Septembre porteront à la fois sur les contenus du cours, mais également sur les contenus en lien avec les travaux en autonomie/exercices/résolution de problèmes/exposés des étudiants du B3.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **3 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **SSOC-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
francois.taillard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de...

- Établir des liens entre les notions abordées et des notions apprises tout au long du cursus en sciences sociales ou dans tous autres cours.
- Comprendre et maîtriser les acquis théoriques abordés dans l'optique de leur transposition didactique.
- Être capable de problématiser et d'émettre des hypothèses de réponse.
- Être capable d'analyser la réalité sociale à l'aide de grilles de lecture théoriques abordées au cours.
- Montrer sa capacité à se décentrer dans l'analyse de faits sociaux.
- Être capable d'argumenter avec rigueur scientifique les réponses apportées aux problématiques envisagées.

CONTENU DE L'UE

L'Unité d'enseignement sera consacrée à la sensibilisation aux Sciences Politiques par l'étude de la structure politique et judiciaire de l'État Belge, à l'étude des phénomènes migratoires en Belgique/Europe/Monde et aux problématiques associées et une introduction à la socio-démographie.

La thématique centrale sera «la justice sociale». Comment celle-ci peut-elle se définir? Comment celle-ci peut-elle s'exprimer quotidiennement et concrètement tant au niveau macrosociologique que microsociologique?

Chapitre 1: «Effets pervers et système scolaire» . L'école comme expression d'une conception de la justice sociale.

Chapitre 2: «Qu'est-ce que la justice sociale? -Définitions et enjeux» Au niveau micro et macro sociologique, qu'entend-t-on par l'expression couramment utilisée de «justice sociale»? Quels sont les critères les plus communément admis pour définir si une situation nous semble juste ou pas et quelles sont les difficultés rencontrées lors de toutes évaluations du caractère «juste» d'une situation?

Chapitre 3: «La justice sociale, comment s'applique-t-elle chez nous ?-La législation sociale» Découverte du système de sécurité sociale «à la belge» à travers son histoire, ses piliers, ses données chiffrées et son avenir.

Chapitre 4 : La justice sociale dans la ville. Comment celle-ci s'inscrit-elle dans le tissu urbain ? Comment la population se répartit-elle dans l'environnement spatiale ? Il y a-t-il un lien entre classe sociale et répartition sur un territoire ? La privatisation de l'espace public comme objet de lutte de classes.

Chapitre 5 : La ville américaine, ses spécificités et le contexte raciale qui les sous-tendent. Les mythes fondateurs de l'Amérique. Le développement des villes et les migrations afro-américaines. Le mouvement des droits civiques et le développement des ghettos afro-américains.

Chapitre 6 : La délinquance et la violence. Construction sociohistorique d'un concept et les différentes écoles de pensées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

La justice sociale : Le libéralisme égalitaire de John Rawls, Véronique Munoz-Dardé, Paris, A. Colin, 2005.

Michael Walzer : le pluralisme et l'universel. Justine Lacroix, Paris, Ed Michalon (2001)

http://agora.qc.ca/documents/systeme--effets_pervers_et_systeme_scolaire_par_jean_stafford

<https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/tout-ce-que-vous-avez-toujours-voulu-savoir-sur-la-securite-sociale>

Manuel critique d'économie, collectif, Le Monde Diplomatique, Hors-série Tome 7, Paris, 2016

De la pensée en Amérique (idées-auteurs-débats), collectif, Sciences Humaines, Hors-série n°17, Auxerre, 2012.

Body-Gendrot, S. Les villes américaines, les politiques urbaines -coll. Les Fondamentaux -Hachette Supérieur –1997

Fijalkow, A Sociologie des villes, La Découverte, coll. «Repères Sociologie», 2007

Riutort, P -Précis de sociologie, PUF, Coll. Major, 2010

Pinçon, M, Pinçon-Charlot, M. Sociologie de Paris, La Découverte, coll. «Repères», 2008,

HARRATI S., VAVASSORI D. et VILLEBRU L. M., Délinquance et violence, Armand Colin, Paris, 2006.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SSOC-3	15 %			15 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **TFE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
virginie.oger@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
- Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
- Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
- Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maîtrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études*. HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : SOPOED	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Restituer l'enseignement francophone dans son évolution historique, afin de mieux comprendre ses enjeux et son devenir, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances; distinguer égalité d'accès, égalité de traitement, égalité des chances et égalité des acquis ;
- Analyser des textes officiels qui influent sur les orientations pédagogiques de nos écoles ;
- Porter un regard critique sur les décisions politiques en matière d'éducation; comparer avec d'autres pays (Chine, Finlande ...);
- Selon la sensibilité, les intérêts, les besoins ... des étudiants et selon l'actualité, d'autres objectifs seront ciblés.

CONTENU DE L'UE

- L'organisation du système scolaire en CFWB (préscolaire et primaire principalement) ;
- L'égalité des accès, des chances, de traitement et des acquis ;
- Les études Pisa ;
- L'éducation et l'enseignement dans les autres pays

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailleur, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers—Les étudiants et la culture*, Minit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minit, 1970.
BREMONT J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « *Sociologie de l'éducation* », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
Fédération Wallonie-Bruxelles : *Les indicateurs de l'enseignement* -annuel
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.
MINCKE C., MONTULET B. *La société sans répit – La mobilité comme injonction*, Ed. de la Sorbonne, 2019
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.
RAYOU P., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je ? PUF. 2015,
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZEL, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP:http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=

Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.

Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.

D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Formation à la neutralité**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
olivier.vens@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.

2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.

3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".

L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique ;

- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

Autres (à préciser) :

* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Notions d'épistémologie des disciplines**

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ÉPIST**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
anne.vrancken@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique : (a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (d) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (e) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : (a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Objectifs : Construire une interrogation philosophique autour des notions générales de « connaissance », de « raison », de « doute » et de « vérité », c'est-à-dire s'interroger sur la manière dont l'homme construit et envisage ses savoirs, et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science et de son statut.

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).
- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.
- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ».

À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs.

Le cours insistera sur la manière scientifique d’y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l’importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s’y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l’opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L’allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, ...
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hotois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., Invitation à la philosophie des sciences, Seuil, 1992.
- Russ J., Dictionnaire de Philosophie, Armand Colin, 2000.
- Brune E., L’unité de la connaissance, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., Qu’est-ce que la science ? La Découverte, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtres et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D’ENSEIGNEMENT ET D’APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l’étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l’objet d’adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d’apprentissages.

MODALITÉS D’ÉVALUATION DE L’UE

La note finale de l’UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l’UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l’acronyme de l’UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST	10 %	90 %					Report	90 %	

Autres (à préciser) :

Le travail journalier n'est pas améliorable d'une session à l'autre. La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention lors du travail journalier ; lors de l'évaluation finale, une note de 20% du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **EPP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (**UE Stages/AFP & UE DIFF**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
genevieve.evrard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1) Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession :
 - c. Adapter ses interventions écrites aux différentes situations
- 2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 3) Agir comme acteur social et culturel au sein de la société :
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant futur enseignant est capable de définir et de communiquer les contours de son identité d'enseignant en tenant compte :

- des différentes facettes qui composent son métier et qu'il a observées lors de ses pratiques de stage ;
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et à l'apprentissage ;
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles ;
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles ;
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long termes

Ainsi, l'étudiant devra rédiger un dossier regroupant différents travaux l'amenant à porter un regard réflexif sur sa formation et ses apprentissages, reflétant une prise de recul ainsi qu'une projection sur l'avenir.

Pour ce faire, il devra :

- Réaliser un bilan par rapport à la maîtrise des 7 compétences identifiées pour la formation d'enseignant et ainsi témoigner d'une capacité d'auto-évaluation et de réflexivité en référence aux compétences prescrites;
- Rédiger un CV et une lettre de motivation afin de faciliter les formalités en début de carrière;
- Analyser les démarches à réaliser pour postuler dans les différents réseaux (postuler dans l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles) ;
- Mener une réflexion sur le Serment de Socrate et envisager des moyens pour le traduire concrètement dans le métier ;
- Rechercher des informations sur les difficultés en début de carrière et lister quelques conseils;
- Mener une réflexion critique sur la formation d'enseignant ; retracer son parcours de formation et identifier les conséquences de celui-ci sur son profil enseignant ;
- Expliciter son projet professionnel et entamer quelques démarches afin de récolter de premières informations.

CONTENU DE L'UE

Ce cours invite les étudiants à porter un regard réflexif sur leur formation et leurs compétences.

Cette activité conduit les étudiants à définir leur projet professionnel, à le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation, à planifier la recherche d'emploi, à découvrir différentes formules de formation continuée, ... Constituant une transition entre les études et la profession, cette UE jette les bases d'une insertion professionnelle réussie. Plus précisément, les différentes séances de cours aborderont différentes thématiques en lien avec le métier d'enseignant que les étudiants devront s'approprier pour poursuivre leurs recherches et créer leur dossier professionnel personnel :

- L'évolution de mon identité enseignante : Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses) ?
- L'entrée administrative dans la vie active : rédaction de lettre de motivation, CV, ... / Démarches administratives pour postuler en WBE ;
- Réflexion sur le parcours de formation ;
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant ? La concrétisation du serment de Socrate ;
- Les débuts dans le métier : Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier ?
- La formation continue : Comment vais-je continuer à me former ?

Ainsi, le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation du dossier professionnel demandera une démarche active et investie basée sur les échanges de pratiques, les débats ainsi que les lectures spécialisées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- AGERS (2002). Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi. Bruxelles
- AGERS (2015). Le petit guide du jeune enseignant, disponible sur www.enseignement.be
- Clerc F. (1998), Débuter dans l'enseignement, Hachette éducation
- De Sterke, J. (2014). Persévérance et abandon des enseignants débutants : La relève issue des Hautes Ecoles, Université de Mons.
- Füller & Brown (1975). L'évolution des préoccupations des enseignants.
- Illing, O., D'Ortona, D., Theodoridis, T. et Tihange, I. (2002). L'insertion professionnelle sous la plume de quatre jeunes enseignants, Puzzle – Insert'Profs, 11, CIFEN.
- Accueillir des enseignants débutants (2015) – ressource enseignement.be
- Muller F. (2005), Manuel pour l'enseignant (même débutant), l'Étudiant, Paris
- revues PROF
- Fascicule « Enseigner pour WBE »
- Le site enseignement.be et du réseau WBE

- Des textes législatifs : le Décret portant sur les Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, le Décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe
fonction, direction, ...) | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Rencontre avec des personnes ressources : enseignants en |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Il s'agit d'un travail écrit sous forme de dossier à remettre à la date fixée (juste avant la session ou en début de session). Les diverses productions écrites seront rédigées selon les consignes précises pour chacune des thématiques abordées au cours. Le travail est à remettre en version papier à la date fixée (elle sera communiquée) et à déposer en support numérique sur Teams.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Collot., B. (2017), L'école du 3ème type - Explorer un autre paradigme avec les enfants, éditions L'instant Présent, France.
Farhangi., R. (2018), Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent (Domaine du possible), Editions Actes Sud, France.
Gray., P. (2017), Libre pour apprendre, Coéditions Actes Sud, France.
Greenberg, D. (2017), L'école de la liberté, Mamaéditions, France.
Neil., A. (2004), Libres enfants de Summerhill, La Découverte, France.
Sten., A. (2019), Et je ne suis jamais allé à l'école : Histoire d'une enfance heureuse, Actes Sud, France.
Viaud, M. -L. (2017), Montessori, Freinet, Steiner ... Une école différente pour mon enfant - Le guide de référence des pédagogies alternatives, Editons Nathan, France.
Etc.

+ Articles -> voir syllabus
+ documentaires vidéos

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
COPE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Sciences humaines

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
carine.latour@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.
- de communiquer en utilisant les bons outils numériques en fonction des objectifs spécifiques et en respectant les usages liés à ces pratiques.
- de concevoir des dispositifs en tenant compte de la différenciation des apprentissages.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.

« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.

« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
 « Compétence Micro » : www.compétence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-3					100 % *			100 % *	

Autres (à préciser) :

* Projet examen (site internet)

La réalisation des TP (demandés au terme des différents modules développés en classe) doivent tous être déposés dans la rubrique des Devoirs du Groupe Classe Teams avant la dernière séance de cours.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).